Etude qualitative

VERSION au 21 02 2024

Accès à la formation professionnelle et à l'emploi des 15/26 ans habitant les quartiers politiques de la ville de la métropole nantaise

Janvier 2024 - Association Tissé Métisse, 15D bd Jean Moulin 44105 Nantes cedex 4

Sommaire

Sommaire 2

Remerciements 3

Deux Comités de suivi 3

I. Récit d'une enquête de terrain 4

1.1. Quelques données 5

1.2. Intérêt de l'enquête 8

1.3. Une enquête par entretien 9

2 - Discriminations 12

2.1. Une infraction concrètement difficile à saisir 12

2.2. Du point de vue des enquêtés 13

2.3. Des discriminations inscrites dans un continuum entre inégalités et infractions 17

3 - L'orientation 20

3.1. Des « différences de traitement » 20

3.2. Des orientations vers des filières socialement discriminantes 20

3.3. Des orientations discriminatoires 22

3.4. Alignement ou résistance aux assignations : la place des parents 24

4 - L'entrée dans le monde du travail 25

4.1. La recherche de stage 25

4.2. Premiers pas dans le monde du travail 26

5 - Comment réagir ? 28

5.1. Encaisser 28

5.2. Esquiver 31

5.3. Penser sa place 34

6 - Conclusion 37

Bibliographie 38

Enquête de terrain menée en mai-juin 2023 par Janis Pinçon, sociologue.

Pour protéger strictement l'anonymat des personnes qui ont accepté de participer à cette recherche, leur prénom ont été modifiés.

Remerciements

Nous tenons à remercier les jeunes qui ont participé à cette enquête, acceptant de partager ainsi de leur temps, en nous faisant part de leur vécu.

Merci à :

La Fondation de France sans qui cette enquête n'aurait pu se dérouler.

L'EclectiC et à Plan Job - Léo Lagrange ; pépinières jeunesse Horizons et l'Etincelle ; associations Vivre Libre ; Résiliences ; Style Alpaga ; ASM Nantes Malakoff ; le centre socioculturel de Rezé Château ; Territoire Zéro Chômeurs de longue durée Rezé ; Equipe de quartier Bellevue-Chantenay-Ste Anne et aux agent.e.s et chargé.e.s de mission cité.e.s ci-après ; et à toutes les personnes qui ont porté une attention, de près ou de loin, à cette enquête.

Merci à Mack Mudji graphiste pour les créations visuelles et mise en page www.inunikama.com

Deux Comités de suivi

Comité interne composé de :
M. Sylvain Bacle, Directeur / responsable de l'enquête
M. Cyrille Prévaud Directeur adjoint / coordinateur des comités et de l'enquête ;
Mme Jamila El Koubaily, chargée des actions de lutte contre les Discriminations ;
Mme Janis Pinçon, chargée de mission pour l'enquête.

Comité des partenaires :
M. Cyrille Prévaud Directeur adjoint / animateur ; Mme Janis Pinçon, chargée de mission pour l'enquête ; Mme Inès Minin, ex Directrice de l'Atedec ; Mme Lauriane PAUL responsable lutte contre les discriminations (Ville de Nantes) ; Mme Katia Lapeyronie (Mission Politique de la Ville et Renouvellement Urbain – Nantes Métropole) ; M. Gael Charriau Président de Tissé Métisse et représentant de l'inter CSE Cezam Pays de la Loire ; M. Paul Chenuet, directeur de la Mission Egalité pour le Conseil Départemental de la Loire-Atlantique ; M. Yohan Briand, responsable de l'unité vie locale de la délégation Nantes – Conseil Départemental de Loire Atlantique ; M. Philippe Rigollier pour la Direction Egalité Ville de Nantes - Observatoire des Discriminations ; Mme Amel Bourouis chargée de mission relations employeurs et accès des publics à l'emploi Nantes Métropole ; M. Benoit Michak Chargé de mission Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes / Chargé de projet "PIA Jeunesses".

I. Récit d'une enquête de terrain

C'est à partir d'observations, de réflexions émanant du terrain qu'est né le projet de cette enquête sociologique portant sur « *l'accès à la formation professionnelle et à l'emploi des 15/26 ans habitant les quartiers prioritaires de la métropole nantaise* ».

En effet, l'association Tissé Métisse, au gré de ses actions auprès de femmes, de jeunes et de moins jeunes, a constaté l'existence d'un ressenti de discrimination s'exerçant notamment pendant les périodes d'orientation scolaire et l'accès à l'emploi. Les discours entendus évoquent diverses formes de discriminations : origine sociale, apparence, territoriale.

Les questions relatives au type de relation qu'entretient la société avec ses jeunes ne datent pas d'hier. Les jeunes sont, c'est un fait établi, plus touchés par le chômage que l'ensemble de la population active. En 2023, le taux de chômage des 15-29 ans s'élevait à 16% contre 7,2% pour l'ensemble de la population active selon l'INSEE. Favoriser leur accès au marché de l'emploi est le plus souvent problématisé sous l'angle de leur « employabilité[1] ». C'est-à-dire que les jeunes demandeurs d'emploi sont renvoyés à leurs seules *capacité individuelle* pour trouver un emploi. Ce point de vue passe sous silence les contraintes auxquelles ils et elles sont confronté.e.s dans leur parcours d'accès aux premiers emplois et ce, depuis l'orientation. **Existe-t-il des préjugés à leur égard ? Comment se conjuguent-ils à d'autres formes de discriminations notamment lorsque les jeunes sont issus de quartiers prioritaires ou identifiés comme étant « populaires » ? Lorsqu'ils sont enfants immigrés ou de parents immigrés ? De quelles façons les intéressés réagissent et interagissent avec « l'étiquetage », qui participe de leur identité sociale quand ils intègrent ou tentent d'intégrer le monde du travail ? Quelle place prennent dans leur parcours les différentes institutions chargées d'accompagner vers l'emploi ?**

L'enquête menée avait pour objectif d'éclairer les logiques sociales à l'œuvre autour des étapes charnières que constituent l'orientation de fin de collège, de fin de seconde, et enfin, dans la continuité des questions précédentes, l'accès au premier emploi.

L'enquête s'inscrit dans la continuité de celles déjà menées par l'association Tissé Métisse, telle que celle portant sur l'accès au stage[2], ou bien encore celle portant sur la citoyenneté des femmes.

---

[1] « *Capacité individuelle à acquérir et à maintenir les compétences nécessaires pour trouver ou conserver un emploi, s'adapter à de nouvelles formes de travail* ».

[2] « Les discriminations dans l'accès au stage des jeunes en lycées professionnels », Enquête réalisée par Tissé Métisse et le département de psychologie de l'Université de Nantes auprès de 900 jeunes dans 6 lycées professionnels de Nantes Métropole - association Tissé Métisse (2015).
« Enquête Égalité & Citoyenneté des Femmes dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville ». Tissé Métisse a rencontré 342 femmes. Elles évoquent leur opinion et leur quotidien concernant la citoyenneté, l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la laïcité. Enquête menée dans huit quartiers prioritaires de Nantes Métropole - association Tissé Métisse (2017).

1.1. Quelques données

Discriminations

Le défenseur des droits, dans le *14ème baromètre* portant *sur la perception des discriminations dans l'emploi* consacré à la jeunesse « *alerte quant à une surexposition de la jeunesse aux discriminations dans l'emploi vécues par les jeunes de 18 à 34 ans d'après l'enquête menée avec l'Organisation internationale du travail (OIT) auprès d'un échantillon représentatif de la population de jeunes actifs de 18 à 34 ans (3 201 personnes),* ***plus d'un jeune sur trois rapporte avoir vécu une situation de discrimination ou de harcèlement discriminatoire dans le cadre de sa recherche d'emploi ou de sa carrière,*** *contre une personne sur cinq en population générale. Les critères de discriminations les plus cités sont* ***le sexe, l'âge, l'apparence physique et l'origine***[3] *».*

Notons que *« parmi les jeunes de 10 à 24 ans, 5 % déclarent être touchés par des déficiences et des limitations d'ordre moteur, sensoriel ou cognitif, pouvant les mettre en situation de handicap.*
41 % d'entre eux déclarent avoir subi au cours de leur vie une discrimination à cause de leur état de santé ou d'un handicap. C'est huit fois plus que chez les jeunes sans handicap[4] ». Soit une forme de discrimination qui perdure puisqu'en 2020, et « pour la quatrième année consécutive, le handicap est le motif de discrimination pour lequel le Défenseur des droits est le plus souvent saisi, avec plus de 20 % des dossiers. Chiffre qui reflète l'ampleur des traitements défavorables envers les personnes handicapées en France[5] ».

Par ailleurs, d'un point de vue général, ***« un jeune sur deux (49 %) déclare avoir été personnellement, au moins une fois, témoin de discrimination ou de harcèlement discriminatoire dans le cadre de ses activités professionnelles ; et parmi eux, près de la moitié l'a été à plusieurs reprises. L'origine ou la couleur de peau, l'apparence physique et le sexe sont cités comme principaux motifs de ces discriminations***[6] ***».***

Le défenseur des droits souligne que « ***les discriminations ne surviennent pas isolément ; elles résultent d'un ensemble de processus complexes, impliquant : des représentations sociales (préjugés, stéréotypes, normes stigmatisantes) ; des rapports de domination et des interactions spécifiques au domaine de l'emploi ; et des inégalités collectives, durables et cumulatives, qui structurent les différentes sphères de la vie sociale***[7] *».*

C'est dans cette perspective d'analyse que **l'observatoire des inégalités**, à partir d'un taux de chômage moyen en population globale de 8 % pour l'année 2020, mesure les variations de situation d'une catégorie d'individus à une autre *: « Entre les cadres âgés de 30 à 49 ans et nés en France et les jeunes employés immigrés, le taux varie de 3,2 % à 19,6 %, soit six fois plus.* On observe que *« trois facteurs se combinent :*

---

[3] Défenseur des droits et Organisation Internationale du Travail, 2021, *14ème baromètre de la perception des discriminations dans l'emploi.*
[4] BOUVIER Gérard, NIEL Xavier, Division Enquêtes et études démographiques, « Les discriminations liées au handicap et à la santé », Insee, n° 1308, juillet 2010.
[5] BOUCHET Célia, « Le handicap et ses discriminations », *La Vie des idées*, 4 janvier 2022.
[6] *Ibid.* p. 3.
[7] *Ibid.* p. 3.

- *La catégorie sociale (le taux de chômage des cadres supérieurs est de 3,7 %, alors que celui des ouvriers atteint 11,4 %).*
- *L'âge (15,9 % des jeunes actifs sont au chômage alors que 5,5 % des 50 ans ou plus sont dans ce cas.*

- *Le fait d'être immigré ou non (le taux de chômage des uns est 12,9 % contre 7,4 % pour les autres)* [8] *».*

L'auteur souligne que pour renseigner encore davantage ces écarts, auraient pu être ajoutés *« d'autres éléments, comme le genre, le handicap, la situation familiale, le territoire ou la couleur de peau par exemple : on aurait alors obtenu des écarts encore plus importants. Le taux de chômage des jeunes femmes immigrées est, par exemple, supérieur à celui des jeunes hommes immigrés (21,9 % contre 17,3 %) ».*

Situation des QPV dans la Métropole Nantaise

Poursuivons l'observation du lien à l'emploi en plaçant notre focale sur la situation des QPV de la Métropole. Au travers d'une compilation de données Insee répertoriant différents indicateurs par quartiers, on constate que les QPV[9] ont un taux d'emploi[10] inférieur à celui constaté sur la métropole de Nantes.

Taux d'emploi QPV Nantes Métropole en 2022

Zone géographique	Taux d'emploi des 15-64 ans (toute la population active)
Bellevue	50,30%
Bottière Pin sec	44,80%
Malakoff	46%
Le Clos Toreau	48,80%
La Boissière	44,60%
Le Breil	46,10%
Le bout des landes	48,30%
Les Dervallières	40,30%
Le Ranzay	54%
Le Sillon de Bretagne	29%
Port Boyer	47,30%
La Halvêque	50,70%
Petite Sensive	49,90%
Orvault	68,30%
Orvault Plaisance	47,30%
Rezé	68,30%
Rezé Château	51,30%
Nantes	61,00%
Métropole 2015	65,10%
Métropole 2021	65,10%

[8] MAURIN Louis, « Classe, âge, origine : quand les inégalités se cumulent », Observatoire des inégalités, 2023. Voir aussi BRINBAUM Yaël, « Trajectoires d'insertion professionnelle des descendants d'immigrés et expériences de discrimination », *Working paper*, n° 22, 2023, 32 p.

[9] http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-données/données-detaillees/duicq/accueil.asp
Données consultables sur le site du système d'Information Géographique de la politique de la ville, https://sig.ville.gouv.fr/

[10] A distinguer du *taux d'activité* qui signifie soit occuper un emploi, soit en rechercher un.

Une étude de l'Insee datant de 2015 portant sur les quartiers prioritaires relève également : *« Plus de chômage, d'emplois précaires et d'échec scolaire. Comme au niveau national, les quartiers prioritaires des Pays de la Loire sont plus touchés que l'ensemble de la population par le chômage, la précarité et un déficit de formation*[11] *».*

Profil des nouveaux quartiers prioritaires[12]

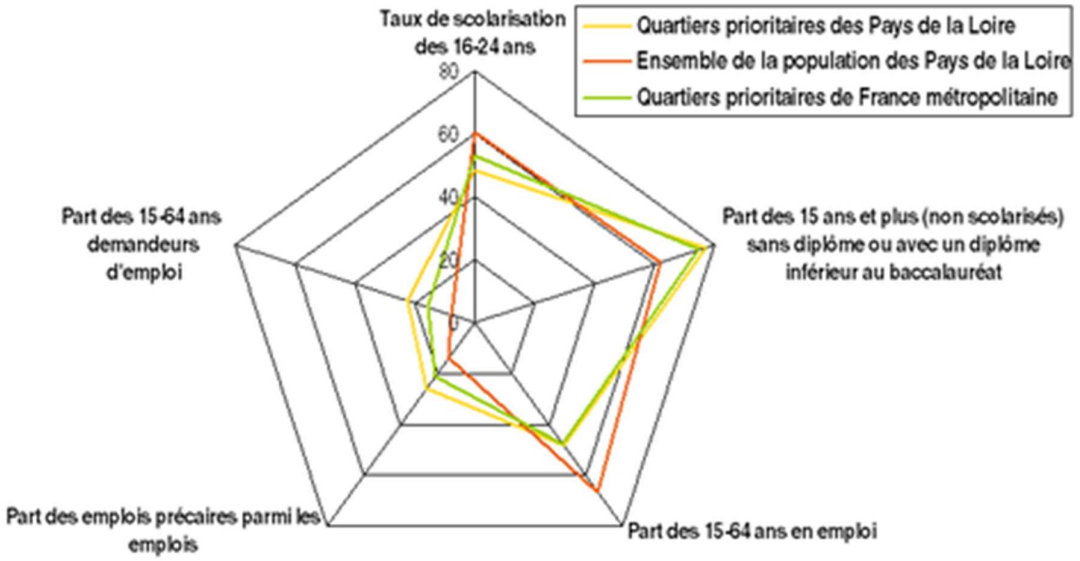

Dans une publication portant sur « *Le lien à l'emploi dans les QPV »* Hervé Guery, Directeur du Compas, précise qu'en matière d'emploi : « la discrimination est plus forte pour les femmes que pour les hommes, l'emploi précaire est aussi plus important pour les femmes, de même que les effets d'une monoparentalité en moyenne 1,8 fois plus forte dans les quartiers prioritaires qu'à l'extérieur ».

Produire et croiser des indicateurs pertinents

Dans cette analyse interrogeant *le lien à l'emploi* sur les QPV, l'auteur constate que *« malgré les freins à l'emploi plus forts qu'ailleurs (problèmes de mobilités, charges d'enfants, discrimination, niveau de formation plus faibles…) et malgré une précarité plus forte (Temps partiel intérim CDD, …) les habitants des quartiers recherchent ou occupent un emploi. En prenant en considération les revenus des habitants, pour l'ensemble des* QPV *français, la part des revenus issus du travail y est de 62% contre 73% pour l'ensemble de la France. Ainsi, près des deux tiers des revenus des habitants des* QPV *proviennent du travail* [13]*».* On voit ici combien il importe d'aller au-delà des données

[11] Insee *Flash*, « Politique de la ville : profil des nouveaux quartiers prioritaires », 2015*, n° 30.*
[12] *Ibid*., *Figure extraite de ce numéro.*
[13] *« En prenant en considération les revenus des habitants, pour l'ensemble des QPV français, la part des revenus issus du travail y est de 62% contre 73% pour l'ensemble de la France. Ainsi, près des deux tiers des revenus des habitants des QPV proviennent du travail. Le dernier tiers est issu des pensions et retraites, des revenus du patrimoine et des revenus de redistribution (prestations sociales, familiales, logement, …). Alors que déduire pour un prochain contrat de ville de ces quelques données : La place du travail y est essentielle puisqu'une très grande majorité des femmes et des hommes sont des actifs. Les taux d'activité sont par exemple bien plus forts pour les moins de 25 ans dans les quartiers qu'à l'extérieur de ceux-ci. C'est l'emploi qui assure la très grande partie des revenus des habitants et non les prestations ».*

produites par la statistique publique qui relevait « *Plus de chômage, d'emplois précaires et d'échec scolaire »* au sein des QPV, et de la nécessité d'en éclairer les ressorts, notamment en termes de processus discriminants.

Quels outils méthodologiques adopter pour étudier notre objet de recherche portant sur le ressenti de discriminations directes ou indirectes susceptible d'intervenir dans l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes habitants les quartiers politique de la ville de la Métropole de Nantes ?

1.2. Intérêt de l'enquête

Concernant la situation spécifique des jeunes habitant les QPV de la Métropole de Nantes, les données produites par la statistique publique relèvent : *« Plus de chômage, d'emplois précaires et d'échec scolaire. Comme au niveau national, les quartiers prioritaires des Pays de la Loire sont plus touchés que l'ensemble de la population par le chômage, la précarité et un déficit de formation*[14] *».*

En abordant cette recherche, notre objectif n'était pas de produire un sondage d'opinion, de perception des jeunes sur le sujet. L'exposition de chiffres a l'apparence d'un gage de scientificité or en réalité la consistance du chiffre compte moins que la façon dont il a été produit et analysé. En la matière, l'Insee, l'Ined, notamment via l'enquête *Trajectoire et Origine* le COMPAS, l'observatoire des inégalités, ont ainsi construit, croisé et analysé des indicateurs statistiques à portée nationale ou locale dont notre recherche s'est enrichie.

L'enquête qualitative entreprise par Tissé Métisse a justement pour vocation d'intervenir en complément de ces analyses afin d'objectiver localement une part de la réalité sociale. Ceci conformément à ce que les auteurs de l'enquête TeO suggèrent en soulignant **l'importance de mixer les approches quantitatives et qualitatives, indiquant que chaque approche comporte sa part de vérité. C'est bien leur complémentarité qui fait sens et qui est susceptible d'éclairer les différentes facettes à l'œuvre dans les processus de discrimination.** Ils soulignent que : « *Le recueil de données sur les discriminations dans les enquêtes quantitatives est relativement complexe* ***en raison des contours fluctuants et flou du phénomène lui-même****.* ***En prise avec des mises en forme politiques et sociales, les discriminations ne s'énoncent pas de manière directe par celles et ceux qui les subissent. Leur perception est médiée par une série de filtres qui rendent leur déclaration aléatoire dans des questions fermées*** [15]» telle que proposées sous la forme d'un questionnaire quantitatif. ***« La façon dont les des enquêtés interprètent et se représentent les discriminations ne peut pas être explorée plus avant dans l'enquête quantitative***[16] ***».*** C'est pourquoi nous proposons d'éclairer une part de notre objet d'étude tout à fait localisé sur l'agglomération de Nantes au travers d'une approche ethnographique, au moyen d'une enquête qualitative.

[14] Insee *Flash*, Politique de la ville : profil des nouveaux quartiers prioritaires, 2015*, n° 30.*
[15] LESNE Maud, SIMON Patrick, La mesure des discriminations dans l'enquête TeO, (Chap. 13), « Les discriminations en France, entre perception et expérience », (chapitre 14), dans Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France, BEAUCHEMIN, HAMEL et SIMON dir.), Editions de l'Ined. Grandes enquêtes. Paris, 2021.
[16] LESNE Maud, SIMON Patrick, La mesure des discriminations dans l'enquête TeO, op. Cit., p. 410.

Notre but était d'éclairer les ressorts des processus discriminants et de comprendre la façon dont les intéressés les traitaient au fil de leur carrière scolaire et ce jusqu'à leur entrée dans le monde du travail.
L'objectif était donc de **donner corps aux statistiques**, et de **rendre compte de façon incarnée la complexité de cette réalité sociale,** ceci en **recueillant le point de vue des intéressés.**

1.3. Une enquête par entretien

L'existence de discriminations constituent une réalité dont l'ampleur est démontrée statistiquement. Notre souhait a été de comprendre la façon dont elles se manifestent, et dont elles sont appréhendées par les jeunes gens sur le territoire des QPV de la métropole.
Le parti pris d'une une enquête par entretiens est que le représentant prévaut sur la représentativité et que la compréhension de la réalité sociale peut être saisie au travers du discours d'un seul enquêté. De fait, **les résultats empiriques analysés au cours de cette enquête concernant les discriminations ethno-raciales corroborent dans les moindres détails l'enquête statistique Trajectoire et Origine.**

L'enquête

- L'enquête s'est déroulée de Mai à Juillet 2023. Le recueil des données a été réalisé au moyen d'interviews.

- Au total vingt-six heures d'entretiens ont ainsi pu être recueillis et analysés. L'enquête de terrain a permis de récolter 26 heures d'entretiens en individuel ou en groupe (4 groupes de 2 à 4 personnes).

- La rencontre avec chaque enquêté s'est effectuée sur des QPV de Nantes Métropole, en activant les partenaires de Tissé Métisse notamment vers les associations, les pépinières jeunesse et les centres socioculturels de la métropole.

Les enquêtés

- Elles et ils sont âgés de 15 à 24 ans. Ils sont au collège, en lycée pro et général, en BTS, en recherche de travail, en réflexion. Il y a une très légère sur représentation de filles.

- Leurs parents occupent généralement des emplois dits « peu qualifiés », (aide à domicile, aide-ménagère chômage, mère au foyer, etc.). Tous les parents n'ont pas la même trajectoire scolaire et cela influence inévitablement les possibilités de projections de leurs enfants.

- Il y a une sur-représentation de familles monoparentales et, si ce n'est pas le cas, les pères sont, à quelques exceptions près, absents des discours.

Trajectoire résidentielle des enquêtés

Huit des jeunes rencontrés habitent le quartier du Breil, cinq les quartiers nord et une entre les quartiers nord et Orvault plaisance. Une jeune habite à Halvêque. Trois sont originaires de

Malakoff mais l'une d'entre elle habite désormais à la Bottière. Un réside à la lisière de la Bottière. Deux jeunes demeurent à Rezé Château et enfin les trois derniers à Bellevue.

Elles et Ils fréquentent toutes et tous les structures, associations, dispositifs à destination des Quartiers Politique de la Ville[17]. La plupart habitent donc ou ont habité des quartiers prioritaires, ou à leur périphérie.

Des réalités diverses se profilent derrière la catégorie « jeunes de QPV ». Si Aleyna (17 ans) et Kadiatou (20 ans) indiquent avoir toujours vécu au Breil, Pierre (20 ans), Jimi (22 ans) Ella, Sofia (17 ans), Sohan (15 ans), ont quant à eux vécu dans divers types d'environnements. Dalila (17 ans) a quitté un quartier résidentiel de la ville de Laval et récemment emménagé au Breil. A l'inverse, Jérémy raconte avec enthousiasme son enfance passée dans un quartier populaire et le choc qu'a constitué pour lui l'emménagement à onze ans dans un quartier pavillonnaire plus proche du centre-ville. Le jeune homme fait le récit nostalgique d'une solidarité et d'une convivialité irriguant le quartier de son enfance. Il relate ensuite sa déstabilisation en tentant de s'acclimater à un quartier résidentiel dans lequel « *on ne lui adresse pas la* parole » et dans lequel les interactions entre les habitants lui apparaissent inhabitées. Terminant un BTS en alternance, Jérémy réside, au moment où nous le rencontrons, dans un foyer de jeunes travailleurs situé à la lisière du QPV de la Bottière.

A la lisière des QPV

Kahina (20 ans) réside chez sa mère, entre les quartiers nord et Orvault Plaisance. Elle fait partie de ces habitants des pavillons situés à la frontière des QPV mais ne relevant pas de la politique de la ville. Elle se situe socialement à la frontière entre les classes populaires les plus hautes et le bas des classes moyennes, à la catégorie des « petits-moyens[18] ».

Cette question de la frontière entre le quartier et de sa lisière est évoquée de façon très explicite par Jimi : *« Lorsque tu es dans le quartier, c'est à dire par exemple, moi je pense à La Boissière, t'as vraiment, même en termes de zone, c'est vraiment différencié. T'as le côté pavillons. T'as une rue qui les sépare ».* Dans l'interview, Jimi s'étonne de la trajectoire délinquante d'un jeune qui « *avait une bonne vie, une maison et tout* », alors qu'il réside du côté pavillonnaire du quartier. Cette question portée à la délimitation des espaces concerne notre objet au sens où les problématiques discriminatoires susceptibles d'être subies par les jeunes habitants de ces aires sont semblables à celles de leurs pairs jeunes habitants les QPV.

Le récit que Pierre fait de son parcours illustre la densité que peut prendre certaines trajectoires résidentielles.

[17] L'intitulé « QPV » désigne une catégorie administrative. Les QPV sont définis sur la base d'un indicateur unique (le revenu des habitants). Derrière le label existe en réalité une hétérogénéité de territoires et leurs caractéristiques peuvent varier d'un quartier à un autre.

[18] CARTIER Marie, COUTANT Isabelle, MASCLET Olivier, SIBLOT Yasmine, *La France des « petits-moyens ». Ethnographie de la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui / Enquêtes de terrain », 2008.

Pierre a 19 ans. Il est né au Cameroun.
Il pratique le rap, lit des ouvrages de sciences humaines, aime ses amis et sa solitude.
Il cherche actuellement une alternance en Métallerie.
Pierre a été contraint de commencer à travailler dès l'âge de six ans.
Arrivé en France à huit ans, il a terminé le cours élémentaire en Normandie puis est entré au collège.
Il avait des « facilités » scolaires.
Il s'est senti très en décalage avec ses pairs et explique que ce sont ses prouesses au football lui ont permis de se faire une place.
Il se sentait bien en Normandie.
En 5ème il a emménagé avec sa mère, sa sœur et son beau-père, dans un appartement trop petit situé au sillon de Bretagne à Saint-Herblain, dans lequel il dormira dans le salon.
Ses deux années de 3ème ont ensuite été fragmentées dans deux établissements distincts, en raison de quatre déménagements successifs, d'hébergement d'urgence en hébergement d'urgence.
Lorsque nous nous rencontrons, il habite chez sa mère dans les quartiers nord de Nantes.

Les entretiens

La teneur des entretiens était volontairement très libre afin de permettre aux enquêtés de formuler leurs propres liens, de livrer leurs propres analyses**.** Afin d'éviter un effet loupe, la focale de l'entretien ne portait pas sur les discriminations mais bien sur l'accès à la formation et à l'emploi.

Une fois l'acceptation de l'interview accordée par eux, les jeunes que nous avons rencontrés ont pris la parole avec prudence et tout à la fois vigueur. Incontestablement sensibles au fait que **leur parole soit considérée**, ils ont abordé avec le plus grand sérieux les questions proposées.

Si la forme de parole était résolument libre, le fil conducteur de chaque interview comportait systématiquement les thématiques suivantes, ceci afin notamment de permettre la reproductibilité des entretiens :

Le parcours scolaire, le déroulement des orientations, de la recherche de stage de 3ème, les autres stages, alternance, de la conceptualisation du CV, rédaction des lettres de motivation, interactions avec les adultes : famille, professeurs, surveillants, animateurs, référents associatifs, avec les interlocuteurs des services dédiés à la recherche de stage et emploi, Les interactions avec les référents de stage, les recruteurs- 1er emploi le cas échéant.
Lieux de résidence, caractéristiques sociales de la famille. Présentation de l'activité professionnelle des parents.

Enfin, si le sujet ne se présentait pas spontanément au fil de l'entretien, il se concluait par la question :

Pensez-vous avoir déjà été confronté à des discriminations ?

2 - Discriminations

2.1. Une infraction concrètement difficile à saisir

Les discriminations directes sont aisées à identifier. En réalité toutes les recherches témoignent de la **difficulté à saisir ce qui relève des discriminations indirectes** alors qu'elles sont les plus nombreuses et les plus difficiles à prouver.

Une discrimination indirecte peut s'agir d'une disposition, d'un critère, d'**une pratique apparemment neutre,** qui est susceptible d'entrainer un désavantage particulier pour des personnes discriminées.

L'école peut se faire l'écho de discriminations à l'œuvre dans la société, notamment à travers de **pratiques pédagogiques parfois bienveillantes, de préjugés non conscients.**

Ella, 16 ans, nous fait part d'une expérience vécue au collège. Elle illustre de quelle façon des stéréotypes peuvent influer sur l'interaction engagée entre une professeure et son élève :

La prof de maths. Elle nous mettait de côté. Surtout que moi, elle avait appris que je venais d'arriver (en France). Elle aussi elle n'était pas française, elle était étrangère.

Une fois elle m'a dit : ***Ella, tes parents ils t'ont mis à l'école en France pour que tu travailles, pour que tu deviennes quelqu'un plus tard.***

Et moi je lui ai dit : je ne me vois pas en quoi ça vous concerne si mes parents… Vous ne savez pas pourquoi mes parents m'ont envoyée ici, si c'était pour l'école, si c'était pour la santé, ou bien si ma mère est ici, vous n'en savez rien.

Elle m'a dit : Ben t'es noire, ben du coup si tes parents t'envoient en France c'est pour que tu réussisses à l'école et du coup, travaille.

Et depuis ce jour-là elle ne m'a plus jamais aidée.
Elle me mettait tout le temps de côté.
Mais j'étais pas la seule. ***Elle aimait bien dire ça aux autres élèves qui sont étrangers aussi. Même s'ils sont nés en France****. Elle te dit : ben tu es étranger, tes parents ils t'ont mis à l'école, c'est pour que tu travailles. Elle sortait ça à plein de personne. J'étais pas la seule.*
En fait je pense qu'elle pensait faire la bonne chose, de la bonne manière et tout.
Mais non en fait. Tu ne connais pas ma vie.

Dans l'expérience rapportée par Ella, les représentations de la professeure (probablement projetées à partir de sa propre expérience, « *elle aussi elle n'était pas française, elle était étrangère* », analyse Ella), produisent des **préjugés qui l'empêchent finalement d'accompagner la jeune fille.**

Ella se sent catégorisée en tant que « *noire* » et « *étrangère* » par l'enseignante qui associe ces caractéristiques à des stéréotypes **suggérant que le fait migratoire serait nécessairement mu par un désir de mobilité socio-économique** *: « tes parents ils t'ont mis à l'école en France pour que tu travailles, pour que tu deviennes quelqu'un plus tard ».*

Ella refuse l'assignation identitaire fondée sur des caractéristiques phénotypiques[19] (la forme des yeux ou couleur de la peau comme des cheveux), que lui impose sa professeure.

2.2. Du point de vue des enquêtés

Les expériences de discrimination ne constituent pas ce que les jeunes gens interviewées exposent de prime abord lorsqu'il est question d'évoquer leur parcours de formation et d'insertion professionnelle. Ils invoquent en premier lieu :

- Le sentiment de « ne rien valoir » aux yeux des adultes,
- Le poids du regard de leurs pairs,
- La place centrale de leur famille, favorisant ou au contraire, entravant l'investissement de leur carrière scolaire,

Et, pour une partie d'entre eux :

- Leur santé mentale,
- Le sentiment d'une immense solitude, malgré l'éventuelle appartenance à un groupe de camarades, notamment pendant la période du collège.

Il s'agit d'autant de thématiques absolument centrales dans les récits des personnes rencontrées.

Quels types d'expériences discriminatoires ?

En ce qui concerne les expériences de discrimination, celles qui ont été le plus spontanément abordées ont été les suivantes :

- Les discriminations ethno-raciales[20] **et sociales** ont été les plus évoquées explicitement.

- Les discriminations liées à l'orientation sexuelle ne sont pas abordées. Cela ne démontre cependant pas leur inexistence.

- Des discriminations liées à l'identité de genre apparaissent au gré du caractère systémique des orientations scolaires dans certaines filières professionnelles. Elles n'ont cependant pas été abordées par les personnes interviewées.

- Enfin, **des discriminations liées aux caractéristiques neuroatypiques** de certains jeunes enquêtés ont été régulièrement abordées. La « neuroatypie » est un néologisme qui *désigne un « fonctionnement cognitif qui diffère de la norme et englobe plusieurs sortes de*

[19] *« L'assignation raciale s'appuie particulièrement sur l'efficacité cognitive des caractéristiques phénotypiques (la forme des yeux ou couleur de la peau comme des cheveux) qui peuvent s'élargir en incluant des critères culturels (comme la religion). Les marqueurs ethno-raciaux sont vécus et considérés comme appartenant en propre aux individus, même s'il s'agit toujours de constructions sociales ».* SAFI Mirna, *Les inégalités ethno-raciales*, La Découverte, « Repères », 2013, p. 9.

[20] Il est entendu ici que nous parlons bien d'une construction sociale fondée sur les préjugés et les discriminations qui, par leur existence même, créent les catégories.

particularités neurologiques, psychologiques et comportementales ». Il peut s'agir de troubles « dys », de spécificités comportementales liées à un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDHA), de troubles de spectre autistique (TSA), de particularités liées à un haut potentiel intellectuel (HPI).

Il ne nous appartient pas de juger si l'émergence accrue de ces caractéristiques neuroatypiques résultent d'un effet de mode ou d'une plus grande détection. Ce qui importe **c'est qu'elles existent socialement désormais et il convient donc de les prendre en compte.** Nous avons rencontré plusieurs jeunes présentant une ou plusieurs de ces particularités neuroatypiques. Ils décrivent une diversité de prises en charge au sein de l'institution scolaire.

Soumaya a17 ans. Elle habite à Malakoff. Avec son amie Zoé, elles expliquent appartenir au groupe de ce qu'elles appellent « *les colorés* », pour désigner des personnes « racisées[21] ». Soumaya se présente par ailleurs comme étant « *dys* ». Elle raconte avoir quitté l'école primaire avec un Projet d'Accompagnement Personnalisé[22] qui n'a pas été pris en compte au collège. Elle invoque l'oubli du Principal, de l'infirmière puis la non prise en compte de l'équipe pédagogique :

> « *Et du coup **j'avais un PAP mais qui ne servait à rien.** Voilà. C'est moi-même qui ai dû leur dire. Après, ils savaient que j'avais un PAP. Ils le savaient. Je leur ai dit plein de fois. Ma prof de français par exemple, elle le savait très bien et elle me faisait quand même faire des dictées comme tout le monde, pas à trous, et elle disait : « mais non tu peux y arriver nanani nanana ». Alors je les faisais et j'avais vraiment des mauvaises notes ».*

La description que fait Soumaya de son cheminement scolaire au collège s'apparente à une dégringolade inexorable. Elle rencontre d'immenses difficultés dans les apprentissages et ne se sent pas du tout soutenue : *« les profs ils m'ont un peu mise de côté parce qu'ils ont vu que j'y arrivais pas forcément et du coup j'ai arrêté de travailler* ». Il lui tarde d'atteindre l'âge de 16 ans pour pouvoir se libérer de tout ce qu'elle vit comme un supplice scolaire.

Place est faite à une prégnance de la culture de l'individu dans nos sociétés. A l'heure où est de plus en plus sollicité une considération de la singularité de chacun, il existe une hétérogénéité de prise en charge des particularités neurotypiques et de la possibilité de chaque famille à faire valoir auprès de l'institution scolaire, la problématique de leur enfant.
Tandis que tel établissement développera un savoir-faire en la matière, tel autre appliquera les procédures prescrites par le ministère. Cette reconnaissance fluctuante des particularités neurotypiques des élèves se traduit par une inégalité des formes d'accompagnement mis en œuvre.

---

[21] « Personne touchée par le racisme, la discrimination ».

[22] « Le Projet d'Accompagnement Personnalisé est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui s'adresse aux élèves du premier comme du second degré pour lesquels des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires, afin qu'ils puissent poursuivre leur parcours scolaire dans les meilleures conditions, en référence aux objectifs du cycle ».
https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo5/MENE1501296C.htm

La situation décrite par Soumaya reflète un enchevêtrement de facteurs la surexposant à des discriminations. Alors qu'elle s'apprête à abandonner l'école à la fin de l'année, elle explique qu'elle doit son « salut » scolaire à sa rencontre déterminante avec un professeur :

« C'est grâce à lui on va dire que je n'ai pas décroché. C'était les seuls cours où j'avais des bonnes notes. Dans mon bulletin j'avais du violet partout sauf en maths. J'avais des verts et des jaunes. Avec ce prof j'arrivais mieux à travailler parce qu'il prenait le temps de m'expliquer et tout ça. Et en fait, ***lui, s'il voit qu'il y a des élèves qui galèrent, il va arrêter les autres pour que les autres après ils continuent le cours.*** *Et vraiment c'était grâce à ce prof que je n'ai pas trop décroché* ».

Zoé remarque : *« Il prend le temps. Lui c'est pas le genre de professeur qui court pour t'amener le programme. Parce qu'il y a vraiment énormément de profs, terminer le programme c'est mon objectif depuis septembre. Non lui franchement, tant que les élèves comprennent, même si on a trois chapitres de retard c'est pas son souci. Faut vraiment qu'on comprenne »*

Soumaya *: « Même si on est en retard il nous fait comprendre et à la fin on arrive à se rattraper dans le programme parce que du coup on a compris, alors que d'autres nous font travailler, travailler, travailler, alors oui on avance, mais sans comprendre. Donc ça sert à rien*.

Dans cet échange, Zoé et Soumaya donnent incarnation à « l'effet maitre ». Il consiste ici, pour l'enseignant, à agir par sa pratique en classe, sur les inégalités.

Très conscients des difficultés inhérentes au métier d'enseignant, les enquêtés distinguent le type d'intervention de leurs professeurs en trois catégories :

- Les « PNJ » (personnages qui font de la figuration dans les jeux vidéos), et dont la figure la plus représentative est le « professeur de passage ».
- Les profs qui abandonnent les élèves.
- Le prof qui change la vie.

De nombreux enquêtés ont évoqué une rencontre avec ce type de figure avec laquelle une interaction valorisante est permise. Il est toujours question d'un individu assez isolé qui s'extrait de l'institution scolaire pour faire un pas en direction des enquêtés.

A l'instar de Soumaya, Hakim présente lui aussi des particularités neuroatypiques. **Il rend compte de la variabilité des possibles perceptions des discriminations** qui varient en fonction du parcours de vie.

Hakim a un « HPI » et un « TSA ». Il bénéficie d'une reconnaissance d'un handicap. Il est issu d'une famille monoparentale et d'une fratrie de 6 enfants. Hormis peut-être en filigrane, au travers de son indignation de ne pas voir les *« bac professionnels reconnus à leur juste valeur »,* il **n'aborde aucune question relative à l'existence de discriminations sociales ou ethno-raciales.** Au fil de l'interview, une de ses principales préoccupations est de savoir s'il pourra bénéficier d'une aide à la vie scolaire pour pouvoir réaliser le BTS en alternance qu'il vise car sinon sa poursuite d'étude lui sera inaccessible. Hakim pose la **question des multiples discriminations à la formation et à l'emploi que sont susceptibles de subir les personnes porteuses de handicaps.**

Au fil de cette enquête, et c'était bien son parti pris, **les personnes rencontrées situent les expériences de discrimination au fil de leur expérience de vie globale**. Certains ne les minimisent pas mais hiérarchisent l'ordre de leurs préoccupations de vie. Pierre explique ainsi avec force de détails les nombreuses expériences de vie qu'il a endurées alors qu'il est âgé d'à peine 19 ans et il resitue son rapport aux expériences discriminatoires dans ce contexte :

« Personnellement, avec tout ce qui est arrivé, je m'en tape. C'est une moindre chose maintenant. *C'est une moindre chose. Je n'en ai pas connu beaucoup (de discriminations).* ***Et même quand j'en ai connu ben c'est passé à côté ! (Rires) ».***

Mises en perspective avec son histoire de vie, ce ne sont pas les expériences de discrimination qui suscitent le plus l'attention de Pierre. Il est rejoint en cela par d'autres personnes interviewées, et dont le jeune parcours de vie a déjà été fortement accidenté (Précarité, dysfonctionnements familiaux, violences intra familiales, agressions etc.).

Il n'est nullement question de dénier ou de minimiser la question des discriminations au travers cette mise au point. Le but est justement de restituer la façon dont les **expériences de discriminations sont possiblement perçues, vécues et traitées par les intéressés.**

2.3. Des discriminations inscrites dans un continuum entre inégalités et infractions

Si quelques-uns, au vécu plus douloureux traitent les discriminations de façon anecdotique, les autres sont d'une façon générale tout à fait précautionneux dans leur façon d'aborder ces questions. Les discriminations, si elles sont aisément détectées par les experts de ces questions, s'avère difficiles à caractériser dans la réalité du quotidien nous disent les enquêtés. La plupart expliquent évoluer dans un monde social où ils observent que la stigmatisation ethno-raciale est en réalité omniprésente. Ils témoignent cependant du fait que c'est souvent moins le contenu de telle anecdote qui importe, que **le cumul de situations** qui rend compte d'un contexte de discriminations.

Nadia analyse ses années lycéennes dans un établissement prisé de Nantes :
« Là en l'occurrence, j'étais entourée d'une classe sociale pas pareille que moi et en même temps que des « blancs ». On peut être sujet à des micro agressions racistes. C'est à dire que les gens ne sont pas racistes, mais ***ils peuvent dire ou faire des choses qui sont déplacées*** *et donc forcément. Ça… Comment dire ?* ***C'est un peu plus amer que si on te disait : « rentre chez toi !*** *rentre dans ton pays ! », des trucs hyper durs.* ***Je sais pas comment expliquer ça*** *».*

Les enquêtés rapportent que ce qui apparait comme une évidence dans les définitions théoriques est en réalité complexe à caractériser avec certitude au quotidien.

« La discrimination : On peut la remarquer sans le dire »

Niffa commence par indiquer qu'elle s'est sentie plutôt préservée dans l'enceinte scolaire tout en indiquant sentir le regard de profs « *quand tu enlèves ton voile, quand tu le remets et tout. Tu sais qu'ils n'aiment pas ça* ».

Elle esquisse ensuite l'hypothèse qu'il puisse exister des préjugés au collège, notamment concernant les garçons, de surcroit « *noirs et arabes* ». Elle explique qu'un de ses frères « *a des copains turbulents* » et qu'il lui est arrivé une fois d'être sanctionné pour une « *bêtise* » alors même qu'il se trouvait à son domicile lorsque celle-ci a été commise.

Niffa : « *Il n'était pas là et ils l'ont accusé, parce que d'habitude il est avec ses copains.*
Et donc au collège je trouve qu'ils sont assez méchants avec les garçons.
On est noir en plus.
C'est : noir, arabe…
Moi je dirais que c'est un peu de la discrimination.
Je trouve… ***en vrai, on peut la remarquer sans le dire.***
Je ne sais pas comment expliquer. *J'arrive pas à expliquer.*
C'est assez dur en fait. Parce qu'on ne peut pas le prouver. Parce qu'ils n'ont pas dit de…
En vrai, je ne dirais pas la couleur de peau, mais on va dire ils vont plus se focaliser sur le groupe « noir arabe », que sur le groupe « blanc ». Parce que je ne vais pas vous mentir mais je sais que dans le collège, ils font des bêtises aussi les blancs !

La phrase de Niffa exprime à quel point la réalité des discriminations est difficile à saisir : **« *Pouvoir le remarquer sans le dire* », et cette absence de « *preuves* »,** que relève Niffa reflète le discours de nombreux enquêtés rencontrés.

Pour tenter « *d'expliquer* », Niffa évoque la stigmatisation des « *noirs et des arabes* » dans l'espace public. La jeune fille cherche à matérialiser, au fil des différents exemples qu'elle donne, à quel point les discriminations se nourrissent de pratiques souvent inconscientes. Elle partage un reportage de journal télévisé relatant le scandale qu'a provoqué sur les réseaux sociaux la présence d'une crêpe appelée « Mamadou » sur la carte d'un restaurant. Les gérants sont interviewés, étonnés du scandale et expliquent se sentir blessés car étant jeunes ils ont « *défilé contre le racisme* », photo souvenir à l'appui. *« Sans s'en rendre compte, ils ont choqué »* conclut le reportage[23].

Tout au long de l'interview, en alternant faits d'actualité et perceptions du quotidien, Niffa s'attache à décrire un **climat stigmatisant** pour les jeunes filles et garçons d'apparence noir et arabes ou jeunes supposé.e.s musulman.e.s sans qu'elle n'identifie pour elle-même une discrimination qu'elle aurait pu subir personnellement. Avec force d'exemples, elle illustre finement que, sans preuve formelle, le doute et la suspicion s'instillent inévitablement dans les interactions.

Le doute

Zoé raconte qu'en cours de mathématiques est organisé un jeu à l'oral. Une de ses camarades *« colorée »*, pour reprendre son expression, échoue et peste de façon sonore contre elle-même : « *Et il y a la prof qui commence à dire :* ***« oh t'énerve pas. On n'est pas chez toi ».*** Elle raconte la sidération : *« Sauf que jusqu'à aujourd'hui on n'arrive pas forcément à comprendre le* ***« on n'est pas chez toi »****. C'est chez toi, « à la maison » ou c'est « chez toi » en Afrique ? On a tous été choqués. On a vraiment… on s'est tous stoppés. Et dans le jeu on a regardé la prof comme ça (Interloquée). On a dit : « mais madame, qu'est-ce que vous dites là ? » Après elle commence à chercher les excuses : « non, mais non elle n'a pas à élever la voix comme ça ! »*

Zoé prend le soin d'indiquer qu'il s'agit dans cet exemple d'un professeur de « *transition* », destiné à ne rester qu'un an dans le collège. *»* La même phrase, prononcée par un autre professeur, et dont la probité aurait été reconnue de tous, n'aurait pas nécessairement produit la même sidération dans le groupe.

Les critères de notation de cette même enseignante sont remis en question par la mère de Zoé : « *En fait la prof mettait genre des notes qui ne correspondaient pas forcément à mes compétences. J'étais vraiment dans la moyenne en mathématiques hein. Et à un moment ma mère elle dit : mais comment ça se fait que ma fille elle a ce genre de notes ? Avec les autres professeurs c'était complétement bien. Vous, directement vous arrivez, vous attaquez ma fille comme ça. C'est pas correct ! »*

Ici encore, la suspicion prévaut. L'écart de notes constaté est-il juste le fait d'un établissement de critères de notation plus sévère ou d'une discrimination ethno-raciale, ou sociale ? En tout état de cause la mère de Zoé a le sentiment que sa fille subit une « *attaque* ». Ceci est un fait.

[23] « Ils créent un nom de crêpe qui choque tout le monde ». https://www.facebook.com/w4tch.tv/videos/ils-cr%C3%A9ent-un-nom-de-cr%C3%AApe-qui-choque-tout-le-monde/6434060713292402/

Les récits des jeunes rencontrés font apparaitre que **la problématique des discriminations** potentiellement rencontrée dans leur parcours d'accès à la formation et à l'accès à l'emploi est, dans la réalité de leur expérience sociale quotidienne, **inscrite dans un continuum.**

L'anthropologue Didier Fassin observe que l'apparition de « **la notion de discrimination établit finalement un chainon manquant entre racisme et inégalité, là où chacune des deux notions a l'autre pour point aveugle. Le racisme néglige les effets en termes d'inégalité dans la distribution des ressources et des avantages. L'inégalité occulte les mécanismes particuliers du racisme dans la production des disparités entre les individus**[24] ».

Inégalités perçues ou entraperçues, absence de représentation de soi dans l'espace public, récits d'amis, de la famille, remarques qui génèrent un doute, soupçon d'avoir été victime de préjugé, puis enfin confrontation à des discriminations directes : **c'est dans l'accumulation des signes en milieu scolaire et hors milieu scolaire que s'inscrit la carrière scolaire des jeunes gens rencontrés.** Il serait inapproprié de les concevoir séparément au sens où « Il y a une continuité radicale de l'expérience de la discrimination, entre tous les « domaines » que la recherche et les politiques publiques tendent à concevoir séparées[25] » observe le sociologue Fabrice Dhume. La question relative aux représentations que l'interlocuteur peut avoir en tête est permanente, de l'ordre de l'évidence. On ne s'en étonne pas. Il s'agit d'une disposition incorporée.

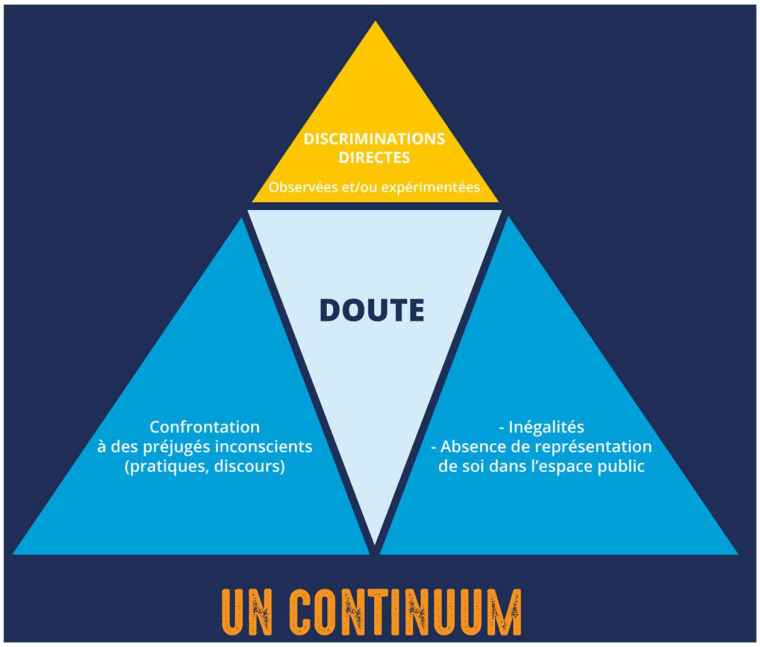

[24] FASSIN Didier. « L'invention française de la discrimination », *Revue française de science politique*, vol. 52, no. 4, 2002, pp. 403-423, p.410.
[25] DHUME-SONZOGNI, Fabrice, Racisme, antisémitisme et « communautarisme » ? L'école à l'épreuve des faits, Éd. L'Harmattan, Paris, 2007.

3 - L'orientation

3.1. Des « différences de traitement »

L'expression qui caractérise le ressenti des enquêtés, c'est qu'il existe des **« *différences de traitement* »** dans la perception et l'accompagnement des élèves de la part des professeurs. Ils expliquent devoir **faire face à une inégalité de traitement de la part des enseignants en fonction de la performance scolaire produite.**

La question de la valeur

Pour maximiser ses chances de recevoir un « *bon traitement* », mieux vaut se situer du côté des bons élèves qualifiés « *d'intelligents* ». Ce qualificatif et son pendant, **les « *nuls* », les « *bêtes* », les « *cancres* », des « *zéros* », ceux « *qui ne comprennent rien* », les « *inutiles* », les « *vauriens* »,** n'est pas anecdotique. Ce registre lexical dévalorisant est extrêmement prégnant au fil des différentes interviews. **Appartenir à cette catégorie signifie être relégué** : *« si tu comprends pas ben on s'en fout de toi »* résume Aleyna.

L'analyse des discours renvoie à une question d'investissement, ou plutôt à **un défaut d'investissement. Il est question d'une « *valeur* » qui serait attribuée à l'apprenant, ou pas.** Cette dévalorisation suscite des affects tel que le décrit par exemple Ella en rapportant que certains élèves peuvent ressentir une forme d'humiliation : *« au collège c'est un peu… comment dire ça ? Le prof, même s'il ne te dit pas directement que « tu es bête » mais il va te dire des sous-entendus on va dire. Bon il te fait comprendre que « tu es bête ». Sauf que l'enfant ben ça peut être hyper rabaissant pour lui ».*

Ces ressentis ont des conséquences extrêmement concrètes en terme de mésestime de soi pour les personnes concernées. Les jeunes rencontrés ont pour la plupart évolué dans un cadre qui postule que l'école ne produit pas de différence et que la logique du classement scolaire répond à des critères de mérite objectifs exclusivement relatifs à l'investissement personnel. **Les jeunes vivent par conséquent l'absence de réussite scolaire comme une sorte de faillite personnelle.**

3.2. Des orientations vers des filières socialement discriminantes

C'est dans ce contexte qu'intervient l'orientation de fin de troisième qui se caractérise, à quelques exceptions près, par **une absence de réel choix.** La filière dite « générale » apparaît constituer la seule orientation réellement désirable pour les jeunes rencontrés. L'orientation vers les filières « pro » est synonyme de relégation.

Pourquoi cette volonté farouche de se voir proposer une orientation en filière générale sans qu'aucun projet précis n'y soit associé ? À ce sujet les enquêtés expliquent ce que

l'orientation en filière professionnelle représente pour le corps enseignant *: « Si tu vas pas en général t'es un peu de la merde quoi ».*

Certain.es expliquent finalement avoir trouvé leur compte dans une filière « pro », en terme de contenu, d'intérêt et de débouchés. La filière « pro » demeure néanmoins marquée du sceau de la médiocrité, voire de la *« honte »* tel que l'indique Pierre : « *Limite quand tu dis « bac pro » tu as honte* ».

Kahina a 20 ans lorsque nous nous rencontrons. Elle suit un cursus en BTS. Elle explique avoir fait une année de seconde générale avant de suivre un cursus en bac professionnel. Elle rend compte rétrospectivement d'un parcours de formation extrêmement exigeant. Elle s'interdit toutefois de s'en féliciter publiquement. Socialement elle estime que son bac pro n'a aucune valeur.

« Pour moi, même les professeurs sont dans le coup parce que moi ayant fait un bac pro, je le sens. Par exemple là je suis en BTS et : « ah tu viens d'où ? Ah, bac pro… » (dédain) et ils sont là en mode : « ah ouais » … en fait ils parlent comme si on était des zéros. ***Et là moi j'ai mon bac pro pour moi, et je ne suis même pas fière d'avoir un bac pro.*** *Alors qu'il faut taffer pour y aller jusqu'au bac pro. Et il faut l'avoir ce bac pro. Mais en fait on a l'impression qu'en sortant du collège… parce que moi j'ai fait une seconde générale, on dit : « oh le pro hein… le pro c'est facile ». Les professeurs !* ***Si les professeurs te disent ça et ben toi tu mets ça dans ta tête*** *».*

Au fil de l'interview, Kahina raconte les expériences marquantes de sa formation. L'accompagnement de personnes âgées, la confrontation avec la mort, l'accompagnement des familles, les soins à prodiguer, les conditions de travail difficiles. Elle évoque aussi le savoir théorique engrangé au fil de ses trois années de formation lycéenne. Pourtant, Kahina est catégorique, il est impossible pour elle de se prévaloir socialement de ce baccalauréat professionnel. Comment ne pas faire ici le lien avec le type de métiers vers lesquels débouche le baccalauréat professionnel « ASSP » pour : Accompagnement, Soins et Services à la Personne. Ce bac pro relève des métiers dits du « care[26] », et la jeune femme désigne en creux l'absence de reconnaissance sociale des métiers d'aide-soignante, d'auxiliaire de vie, d'aide à domicile, etc.

L'orientation en filière « pro » n'est pas non plus censée constituer un choix délibéré pour un élève identifié comme étant scolairement « bon ». Les rares enquêtés qui s'orientent volontairement vers le « pro » confirment le caractère socialement disqualifiant de ces filières puisque leur choix est fortement remis en cause par le corps enseignant. Jérémy raconte ainsi comment son professeur de français retranscrit l'opinion de l'équipe pédagogique quant à son choix d'intégrer une filière professionnelle qualifié de « *gâchis pour quelqu'un d'aussi brillant* ». Hakim explique avoir rencontré à peu près le même type de discours est source d'une grande indignation.

[26] Anglicisme qui recouvre une réalité riche et complexe. Se rapportant aux métiers du lien et du soin, le travail du « care » englobe des pratiques matérielles (passer le balai, laver des vêtements) et d'autres plus « émotionnelles » (entrer en empathie). Les métiers du « care » répondent aux besoins élémentaires quotidiens des personnes qui ne sont pas autonomes.

Avoir de bons résultats scolaires et envisager l'accès à une filière courte est ainsi jugé incompatible. De fait, les discours des jeunes interviewés corroborent les recherches démontrant que le processus de démocratisation scolaire « s'est accompagné d'un déplacement des inégalités d'éducation vers le second cycle de l'enseignement secondaire et le supérieur, une diversification des formations et d'un renforcement de leur hiérarchisation interne. Certains chercheurs allant jusqu'à évoquer une « ségrégation interne[27]».
Zoé illustre matériellement cette ségrégation : « *Je ne sais pas comment expliquer, mais quand il y a un élève qui est en difficulté, on va toujours l'envoyer en pro. Ça, ça je ne comprends pas. C'est comme si le professionnel en fait c'était, allez, une sous-marque… une sous filière. Vraiment la générale c'est là (geste tout en haut), la techno c'est entre les deux (geste au milieu) et le professionnel c'est vraiment sous terre ».*

Selon Ben, le bac pro est « *méprisé ».* À la question *« par qui »,* le jeune homme répond : *« par l'état. Parce que pour l'état c'est la poubelle pour mettre les cancres. Les mecs inutiles, les mecs qui ne savent rien. Pour l'état c'est ça.* La violence de la métaphore employée par Ben reflète la perception qu'ont les jeunes rencontrés de la signification sociale de l'orientation en bac professionnel.

Les discours portés sur l'orientation des jeunes interviewés sont unanimes en ce qui concerne les différentes filières et l'orientation en filière « pro » leur apparait socialement déconsidérée. Etre priés d'intégrer une filière dévalorisée et dévalorisante renforce la perception de ne pas avoir de « valeur ».

3.3. Des orientations discriminatoires

« La conseillère de désorientation »

Concernant le déroulement concret de l'orientation, Madjid, 15 ans, demande avec malice *« de quelle orientation on parle ?* ». Le jeune homme explique avoir rencontré une *« conseillère d'orientation et une conseillère de désorientation ».*

Au fil de l'interview, Madjid retrace son parcours au collège : un long fleuve tranquille jusqu'en fin de cinquième. Puis il explique avoir été exclu de son établissement en fin de quatrième à l'issu d'un conseil de discipline. Il raconte : « *les mauvaises influences* », l'adoption d'un comportement « *insolent* » et inadapté au fil d'une année de 4ème qu'il décrit très compliquée et aboutissant sur cette exclusion. Une exclusion qu'il vit mal. Le sentiment d'injustice qu'il éprouve s'estompe néanmoins dès l'arrivée dans un nouveau collège dans lequel il se sent considéré. Lors de notre rencontre, Madjid est heureux. Il passe en seconde après l'été.

Finalement le récit de sa première rencontre avec une conseillère d'orientation intervient en fin d'interview : Envisageant devenir architecte, le jeune garçon cherche à savoir quels choix

[27] Les auteurs citent : P. Merle, 2009 ; Duru-Bella, Kieffer, 2008 ; S. Beaud, 2008.
BRINBAUM Yaël, MOGUEROU Laure, PRIMON Jean-Luc, « Les trajectoires du primaire au supérieur des descendants d'immigrés et de natifs d'un DOM », (chap. 6), dans *Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France,* BEAUCHEMIN, HAMEL et SIMON dir.), Editions de l'Ined. Grandes enquêtes. Paris, 2015.

d'orientation stratégiques faire dans les prochaines années. C'est dans ce but que Madjid demande à rencontrer la conseillère d'orientation en début de 4ème qui lui oppose un *« non sec, comme un mur ». « ah non tu ne pourras pas être architecte »*. Madjid raconte sa sidération en entendant cette sentence déclamée aussi abruptement. Il redit ses notes « entre 15 et 16 », comme s'il cherchait encore un lien logique qui lui aurait échappé. Il relate ensuite comment la conseillère d'orientation a évoqué « *la possibilité pour lui de faire une formation dans la cuisine* ».
« En rentrant chez moi je me sentais trop nul, comme si je ne valais rien ». Madjid exprime combien il s'est senti anéanti après ce rendez-vous et combien il se sentira « *nul* » pendant de très longs mois. Il tient à expliquer que ses parents « *mettront pas mal de temps à sortir cette sentence de sa tête* ».

Madjid n'explique pas ce qui s'est passé avec cette conseillère d'orientation. Seules les conséquences en terme de destruction de sa capacité à se projeter et d'estime de lui-même sont exprimées. En filigrane lui apparait l'hypothèse d'avoir été discriminé. Impossible pour l'intervieweur de ne pas faire le lien entre cette rencontre et la dégradation ponctuelle du comportement du jeune homme qui se conçoit désormais comme un « vaut rien » dans les mois qui suivent.

« Savoir ce que je vaux »

Zoé, 17 ans, dotée d'une excellente moyenne générale, relate également le rendez-vous obligatoire dans son collège, en cours de troisième, avec une conseillère d'orientation. Celle-ci lui déconseille vivement de demander une orientation en seconde générale vers un lycée nantais « *reconnu* » :

Je lui dis : « Clémenceau en premier et Mandela en second choix ».
Vu que Mandela déjà c'est mon lycée de secteur donc dans tous les cas j'allais être acceptée. Je visais justement, quelque chose d'un peu plus haut.

Et elle commence à me dire : « oui mais tu es sûre ? mais tu sais à Clémenceau en mathématiques c'est très dur hein. Tu peux être énormément en difficultés hein parce que c'est un lycée de mathématiques. C'est vraiment un lycée scientifique et tout ça ».

Je fais : je sais mais je sais m'accrocher. ***Je sais ce que je vaux un minimum*** *!*

Elle commence à me dire : « oui mais tu es sûre ? Mandela c'est plus sûr pour toi. Mandela c'est plus sûr et en plus c'est sur le secteur ». ***Elle essayait de jouer avec la proximité, la sécurité. Elle ne veut pas trop qu'on aille un petit peu dans les grands lycées reconnus.*** *Parce que c'est quand même un lycée reconnu.*
Et après ma mère elle commençait à s'énerver en… Enfin pas forcément face à elle mais quand on est sorti.
Je voyais sur la tête de ma mère. Ma mère avait le visage fermé et tout. Elle ne comprenait pas les dires de Madame la conseillère d'orientation.

Sarah : mais moi elle avait fait la même chose à peu près à mes camarades qui étaient ben « colorés » et aux « blanches » elle leur a dit ben d'aller à Clémenceau.

Zoé et Sarah rendent compte d'une situation de discrimination sociale et ethno-raciale. L'argument avancé pour la convaincre de renoncer à son souhait d'orientation est de la prémunir la jeune femme d'éventuelles déconvenues.

Zoé parvient à s'extraire de cette assignation « à résidence » et à l'injonction d'immobilité sociale qui lui est faite grâce à l'intervention parentale. Elle rend compte du discours tenu par sa mère suite à ce rendez-vous : « *Pourquoi elle force à ce tu ailles à Mandela alors que toi tu veux aller dans un grand lycée et tout ? pourquoi comme par hasard un lycée où c'est les gens populaires ? bon après avec un petit mélange de personnes extérieures. Mais là-bas c'est majoritairement populaire. Elle était indignée* ».

3.4. Alignement ou résistance aux assignations : la place des parents

Une différence absolument majeure du vécu d'orientation entre les différents enquêtés rencontrés réside dans le positionnement des parents à l'égard des prescriptions d'orientations mais également à au regard de cette fameuse valeur sociale qui leur est permis de s'accorder à eux-mêmes.

Contrairement à Zoé qui « *sait ce qu'elle vaut un minimum* » et dont la mère exprime son indignation face à une suggestion d'orientation qu'elle trouve injuste, Ben n'en a encore aucune idée au moment du choix de l'orientation en fin de 3ème. Arrivé à Nantes depuis peu, il ne bénéficie même pas de la connaissance du territoire minimale que peuvent avoir d'autres élèves. Il explique que sa mère se satisfera de tout, du moment qu'il est scolarisé « *tant que j'avais une école, c'était bon quoi* », et que dans sa famille, les aspirations personnelles comptent peu, « *tant que l'on a un métier* ».

Dans ce contexte, Ben, 15 ans, s'en remet exclusivement à sa professeure principale pour le guider dans son choix d'orientation : « *Ma professeure principale m'a… on va dire… m'a embrouillé pour que je fasse de la cuisine, en CAP. Alors que je ne connaissais rien à la cuisine. Je… Je n'ai aucun intérêt à la cuisine. Vraiment j'avais rien du tout. Il n'y avait rien qui, on va dire : me déterminait à aller en cuisine.*

Et elle m'a dit : « enfin ça serait mieux pour toi, en plus t'habites pas très loin du lycée et tout ça ». Et du coup ben après ça j'ai fait deux ans de cuisine.

Ce souvenir d'orientation infructueuse demeure douloureux pour le jeune homme qui exprime le sentiment d'avoir perdu deux années de sa vie et souffert d'être projeté à quinze ans dans un monde professionnel brutal, qui l'a « *bousillé* » estime-t-il, au point de développer des symptômes physiques tant le mal-être lié à cette orientation était profond. *« Moi je ne peux plus revenir en arrière. J'ai perdu des années à faire un truc que je n'aimais pas. Et moi personnellement ça m'a marqué à vie ».*

Les récits de Madjid, Zoé et Ben, éclairent la place majeure des parents, entre alignement et résistances aux assignations notamment pendant cette phase déterminante que constitue l'orientation.

4 - L'entrée dans le monde du travail

4.1. La recherche de stage

La recherche d'une entreprise pour suivre un cursus en alternance est extrêmement ardue pour toutes et tous sans que ne soit nécessairement convoquée l'hypothèse d'éventuelles discriminations consubstantielles dans les discours recueillis. Cette hypothèse existe là encore, mais pas de façon plus prononcée qu'à d'autres étapes de leur trajectoire.

La recherche de stage s'inscrit dans le continuum

Dans un ensemble d'expériences d'apparence assez aléatoire, l'obtention d'un stage par l'intermédiaire d'un réseau parental, familial, reste déterminant. Le beau-père d'Ella sollicite un ami d'enfance devenu responsable d'une très grande entreprise pour qu'elle puisse réaliser son stage en son sein. L'expérience sera très positive pour la jeune fille qui soupçonne que seul l'intervention de cet intermédiaire lui a permis d'éviter de subir une discrimination :

> *« Je me demande, si ma mère n'avait pas demandé par mon beau-père, est-ce qu'ils allaient me prendre ? Parce que c'est une grosse boite et la plupart, comme je l'ai dit, ils ont beaucoup de trucs autour du monde et* ***quand on faisait des conférences, on va pas se mentir, je ne voyais pas d'étrangers. Je ne voyais pas de noirs, je ne voyais pas d'arabes, je ne voyais personne, c'était que des blancs.*** *Et des fois je me dis : et si c'était moi, j'étais allée de mon plein gré comme ça déposer mon CV… Est-ce qu'ils allaient me prendre ?? Parce que je suis noire et tout…*

Ella retranscrit de quelle façon la non représentativité instille d'emblée un doute. **Cet exemple illustre bien le continuum dans lequel les jeunes gens rencontrés évoluent.**

De son côté, Soumaya, contacte une maison de retraite lors d'un atelier scolaire dédié à la recherche de stage. Il lui est répondu que la structure n'accueille pas de stagiaire actuellement. Quelques instants après, sa camarade Claire contacte à son tour le même établissement et se voit proposer un stage :

> *« Ça m'a un petit peu énervée mais après je me suis dit : c'est pas grave. Je trouverai ailleurs. Maintenant quand j'appelle, je ne dis plus mon prénom. Je préfère appeler, demander s'ils prennent des stagiaires et comme ça j'ai la preuve au moins qu'ils prennent des stagiaires et après je me déplace. Je préfère avoir au moins la confirmation qu'ils prennent des stagiaires. Et ils pourront pas me dire : ouais on ne prend pas les stagiaires ».*

La discrimination caractérisée que subit Soumaya illustre l'autre pôle de ce continuum.

Ce type de questionnement intervient à chaque étape de la recherche de stage et/ou de travail, au travers de l'élaboration de son C.V. Faut-il mettre une photo ou pas ? Indiquer le quartier d'origine ou pas ?

Par ailleurs, il n'est pas nécessaire d'avoir été soi-même victime de discrimination pour savoir intimement que les préjugés et stéréotypes conduisant potentiellement à des mises à l'écart, se sont instillées partout et peuvent se manifester en tant qu'obstacle tangible à n'importe quel moment. Si l'on ne vit soi-même ce type de situation, tous connaissent quelqu'un à qui l'a rencontrée. Charles a 24 ans. Il décrit avoir grandi a grandi à la périphérie de Nantes dans une famille de classe moyenne, « blanche ». Il est résolument le seul des enquêtés à avoir pu être en mesure d'être catégorique : *« personnellement je n'ai jamais subi de discrimination. Par contre mon copain Abou lui… »*

L'importance déterminante du secteur associatif local

Les difficultés rencontrées pour trouver des lieux de stages varient énormément du récit d'un jeune à celui d'un jeune à un autre, en fonction des filières, et aussi des dispositions de chacun. La plupart d'entre eux a néanmoins réalisé au moins un de ses stages dans une association locale ou un organisme municipal. C'est un trait commun majeur de leurs expériences diverses. L'accueil proposé par les acteurs du monde associatif aux jeunes interviewés est régulièrement souligné dans les discours comme ayant été salutaire dans leur recherche de stage.

Au-delà de la question de l'accès au stage, la fréquentation du monde associatif, culturel ou sportif, des pépinières « jeunesse », de centres socioculturels est qualifiée de « *déterminante* »., Les jeunes interviewés se sentent « *mis en confiance* », « valorisés », investis, grâce à l'attention continue de certains professionnels associatifs.

4.2. Premiers pas dans le monde du travail

Confusion des employeurs stage / salariat

Lors de leur entrée dans le monde du travail au travers de stages, les enquêté.es soulignent fréquemment l'ampleur du malentendu qui existe avec les entreprises accueillantes qui apparaissent, selon eux, confondre régulièrement stage et main d'œuvre supplémentaire.

Rapport au travail en général et au métiers dits « peu qualifiés »

Le fait que toutes les catégories sociales soient théoriquement devenues éligibles à des études supérieures, processus qualifié de *démocratisation scolaire*[28], a conduit à un allongement de la

[28] DURU-BELLAT Marie et KIEFFER Annick, « Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités », *Population*, 2008, vol. 63, no 1, p. 123-157.
BEAUD Stéphane, *80 % au bac… et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire.* La Découverte, « Poche / Sciences humaines et sociales », 2003.

scolarité. Si l'on ne quitte plus l'école prématurément pour aller travailler à l'usine de nombreux chercheurs analysent que cette sortie précoce du système scolaire a été en quelques sortes remplacée par l'échec scolaire, et/ou l'orientation en filière professionnelle. Nous avons vu précédemment combien ces filières sont socialement dévalorisées et dévalorisantes par les jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche.

Certains des enquêtés les plus âgés, interrogent les conditions de travail des métiers vers lesquels conduisent les filières pro. Ils ne se projettent pas ou difficilement dans des métiers d'employés mal rémunérés, et socialement peu prestigieux. Il ne s'agit pas dans leurs discours de satisfaire aux standards de « réussite » matérielle telle qu'exposée sur les réseaux sociaux par exemple. En revanche **ils interrogent le sens du travail employé caractérisé à leurs yeux par des conditions de travail assez maltraitantes** (absence de respect, de reconnaissance de l'activité, rapports de subordination très marqués). Le salariat employé est envisagé comme un moyen pour « *survivre* » mais en contradiction avec « *la vie* » au sens des prescriptions sociales qui commandent de « se réaliser » dans toutes les sphères de son existence.

La disparition des collectifs de travail et de la fierté du travail bien fait rendent finalement peu désirable le statut d'employé salarié auquel est préféré la perspective de l'entreprenariat « *être son propre patron* » et/ou en tout cas la possibilité de déployer une certaine créativité et d'une marge de manœuvre dans la réalisation de son activité de production.

Dans *L'épreuve de la discrimination, enquête dans les quartiers populaires*[29], les auteurs observent que « cette valorisation de l'entreprenariat se nourrit d'une dévalorisation de la figure de l'ouvrier, bien documentée par Stéphane Beaud et Michel Pialoux qui indiquent, dès les années 1990, que les jeunes veulent devenir « patron »[30] ».

Kahina : On nous met dans la tête que brevet, bac, fac. « Ça c'est la réussite ». Alors que le pire c'est qu'avec ça tu n'es pas assuré d'avoir un job après !

Pierre : Alors que non non. Ça c'est pour travailler pour quelqu'un.

Kahina : Voilà. En fait l'école nous apprend à travailler pour les gens. On nous apprend plus à travailler pour les gens qu'à prendre confiance en soi et de monter son propre truc et de – NOUS – avoir des employés.

« Être son propre patron » constitue un moyen envisagé pour contourner, si ce n'est les discriminations, au moins les assignations en s'émancipant de certains rapports de subordination, tel que le revendique ici Kahina.

[29] TALPIN Julien, BALAZARD Hélène, CARREL Marion *et al.*, *L'épreuve de la discrimination. Enquête dans les quartiers populaires.* Presses Universitaires de France, « Hors collection », 2021.
[30] *Ibid.* // Se référant ici à : BEAUD Stéphane, PIALOUX Michel, *Retour sur la condition ouvrière, Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard,* Paris, Fayard, 1999.

5 - Comment réagir ?

L'aspect le plus marquant de cette enquête réside dans l'intense sentiment de dévalorisation sociale intériorisée par les enquêtés dans un contexte où il n'y a que peu de représentation de soi dans l'espace social. Seules les discordes vestimentaires ou l'apparition de la figure de jeunes habitant un QPV en période d'émeute crève littéralement l'écran assimilant tout un chacun à une horde dangereuse.

Il ne nous a pas été donné de rencontrer de jeune qui expliquerait certains aspects de sa vie personnelle comme étant le produit de discriminations. Au contraire, les personnes interviewées se sont efforcées d'analyser leurs expériences en insistant sur le fait qu'il était rare de pouvoir établir avec certitude une situation de discrimination. D'une façon générale, cela a déjà été dit, les jeunes rencontrés refusent d'être catégoriques et d'assimiler chaque refus, chaque interaction désobligeante, à de la discrimination. **Ils ne l'affirment que lorsqu'ils recensent un nombre suffisant d'indices concordants : fait réitéré, intonation, contexte. Le doute, la suspicion font en revanche partie du quotidien de la plupart d'entre eux.**

Que disent les jeunes des discriminations auxquelles ils ont été confrontés directement ou, indirectement ? Comment y réagissent-ils ? Comment composent-ils avec ces expériences ?

5.1. Encaisser

Zoé décrit la façon dont elle vit les discriminations un peu comme des coups qu'il s'agirait d'encaisser sans dommage :

« Ben je vis avec. C'est pas comme si on avait la possibilité de changer. Parce qu'on a bien deux générations… ben la génération de mon grand frère et celle de nos parents, qui sont passées et qu'ils n'ont pas pu changer ça. Est-ce qu'une troisième génération, est ce que nous on va réussir à changer ? si on change, comment ? avec quoi ? avec quels moyens ?

Soumaya : si, il faut changer… mais c'est très compliqué.

Zoé : oui mais c'est… c'est compliqué. Donc on vit avec. On pourrait ainsi dire qu'on accepte mais bon, on encaisse. C'est ça en fait : on encaisse. ***On n'accepte pas, on encaisse.***

Soumaya : oui voilà.

Zoé : voilà ça nous tombe dessus. Nous sommes nés noir, nous sommes nés noir. Nous sommes nés arabe.

Zoé décrit bien le fonctionnement d'un processus de stigmatisation qui affecte, en le discréditant, l'identité sociale d'un individu et qui ne se conçoit que dans le cadre d'une interaction avec autrui. « *ça nous tombe dessus* » décrit la jeune fille.

La mère de Zoé prend aussi sur elle lors du rdv avec la conseillère d'orientation qui s'oppose à l'entrée de sa fille dans un lycée nantais prisé :

Zoé : Elle ne s'est pas mise en colère dedans (face à la conseillère) parce que ma mère c'est vraiment quelqu'un qui a le sang très très chaud. Voilà vous allez la mettre en colère, vous allez vraiment comprendre, que ce soit avec ses expressions, soit avec son visage. Donc pour éviter de faire péter le collège, autant qu'elle ne parle pas, ***qu'elle encaisse*** *et qu'elle me dise son ressenti par rapport à la conseillère d'orientation envers moi. Moi sa propre fille qui va comprendre pourquoi elle est en colère. Donc et en plus voilà, faisons genre que nous sommes civilisés parce qu'après si c'est encore pour dire que nous les noirs nous sommes toujours en colère tout le temps etc., hystérique, sachant que déjà pour la femme noire, on a toujours, c'est quoi ? le « woman angry[31] ». Toujours la femme noire, la femme sauvage. Evitons.*
Voilà.

Donc elle a « encaissé » selon ton expression…

Zoé : parce que des fois même moi j'ai ce réflexe. Moi des fois il y a des choses qui me mettent en colère, mais en fait vu que suis entourée de blancs, je peux pas forcément me mettre en colère parce que je risque justement d'alimenter ce stéréotype et de dire que : « ah ben ! voici la preuve. La personne, voilà… elle nous prouve encore bien ce point. Que … voilà. Les noirs toujours en colère, la femme noire aigrie et tout… Voila ».
Des fois il y a des choses qui me mettent en colère mais je prends sur moi. Je suis comme ça, je ne parle pas.

On observe dans le discours de Zoé à quel point l'option de la révolte apparait à ses yeux socialement déconsidérée et même décrédibilisée car susceptible d'alimenter les stéréotypes. Toute remise en question publique serait couteuse. La mère de Zoé se résout à « encaisser » et adopte un « silence stratégique[32] ».

L'accommodation

Il existe différentes façons de réagir face à ce type d'étiquetage susceptible d'être imposé de l'extérieur. Madjid explique lui aussi cette nécessité d'accommodation *: « Le monde n'est pas juste ! on le sait. Il faut faire avec. Il faut faire avec l'étroitesse d'esprit de certains. Je mets un masque ».* Le sociologue Erving Goffman parle d'une dramaturgie de la scène sociale et de la nécessité pour chacun d'entre nous d'employer différents masques sociaux[33] pour interagir. Confronté lors d'interactions à « *l'étroitesse d'esprit de certains* » : stéréotype, préjugé, discrimination, Madjid emploie un tel *masque*, parce qu'il estime « *qu'il faut faire avec* ».

Les enquêtés expliquent que l'accommodation est adoptée pour « *pouvoir passer à autre chose ».* Si l'accommodation s'oppose *«* à la protestation explicite et directe, ce n'est toutefois pas, une forme de passivité[34] ». En effet il s'agit aussi de **se préserver**. Comme l'indiquent les jeunes interviewés, **se formaliser et/ou s'indigner à chaque soupçon, serait**

[31] En référence au stéréotype de « la femme noire agressive » plus particulièrement analysé aux États-Unis.
[32] TALPIN Julien, BALAZARD Hélène, CARREL Marion *et al.*, *L'épreuve de la discrimination. Enquête dans les quartiers populaires.* Presses Universitaires de France, « Hors collection », 2021, Chap. 3.
[33] GOFFMAN Erwing, *La Présentation de soi. La Mise en scène de la vie quotidienne,* Editions de Minuit, Coll. « le sens commun, 1973.
[34] TALPIN Julien, BALAZARD Hélène, CARREL Marion *et al.*, *L'épreuve de la discrimination. Enquête dans les quartiers populaires,* op. Cit., Chap. 3.

susceptible, outre d'alimenter les stéréotypes, de porter atteinte à sa santé mentale.

Ella : « *Surtout dans le monde où on vit ben* ***tu es obligé de t'habituer aux trucs comme ça parce que si ça t'atteint… ça t'atteint, et finalement tu vas vraiment mal te sentir…*** *».* C'est pourquoi on **« *laisse passer* »,** et on **« *encaisse* »** lors de l'interaction discriminatoire.

L'humour

Beaucoup de jeunes racontent avoir recours à l'humour pour réagir aux situations discriminantes ou suspectées de l'être. L'humour peut être défensif tel que l'expliquent Ella et Aleyna en évoquant les remarques supposées être des « *blagues* » et qui les mettent mal à l'aise :
« Eux ils prennent ça pour de la rigolade et tout et peut-être que nous on rigole aussi mais au fond de nous ça nous blesse sauf qu'on ne veut pas le montrer.

Il s'agit ici de ne pas perdre la face[35] lors de ces séquences d'humiliation symbolique et de ne pas montrer qu'on est blessé comme l'observe Aleyna. Beaucoup d'enquêtés soulignent le fait que bien souvent l'interlocuteur ne semble pas avoir conscience de la portée de leur remarque.

Différents registres d'humour sont présents au sein des discours recueillis. A l'heure actuelle il ne va pas encore de soi de s'opposer systématiquement et frontalement aux discriminations. La contestation se manifeste dans d'autres interstices, notamment encore sous la forme de formes d'humour qui deviennent alors un art de résistance aux rapports sociaux discriminants. Les jeunes filles du quartier du Breil racontent avec force d'éclats de rires les blagues « *racistes* » qu'elles échangent entre elles. Le développement de cette forme d'humour se fonde sur leur expérience sociale commune.

Kadiatou : « En fait si ça vient de notre groupe de copines on va direct le prendre à la rigolade parce qu'on a cet humour-là. Quand ça vient d'autres personnes, en fait on ne le prend pas de la même manière ».

Dalila : « Oui quand on est entre noirs ou quand on est entre personnes qui eux aussi ont l'effet du racisme aussi, ben forcément la blague elle passe, parce qu'entre nous deux on se comprend. Sans effort ! »

On observe au travers de la mise en œuvre de ces formes d'humour, comment les discriminations subies forgent et façonnent l'appartenance à un groupe.

[35] Ou de « sauver la face » dans le sens développé par Erving Goffman (1973).

5.2. Esquiver

Filons la métaphore martiale en qualifiant « d'esquive[36] » la voie, non pas du déni, mais de l'expression d'un refus des assignations imposées. Jimi a 22 ans, habite les quartiers nord de Nantes. Il analyse pourquoi, selon lui, il ne s'est jamais fait contrôler par la police, contrairement aux autres jeunes garçons de son quartier. Il explique que sa tenue vestimentaire ne correspondait pas « *aux préjugés* » de la police.

Jimi : « *Ceux qui étaient contrôlés, comme ça, c'est parce qu'ils avaient déjà une attitude ou bien un style vestimentaire qui pouvait, eux, les amener à être contrôlés. Donc il y avait aussi cette… Comment dire ? C'est vraiment ça. C'est qu'il y avait un regard sur le style, sur l'attitude. Et puis après oui, ben la couleur de peau, pour moi, je suis noir et c'est pas le côté noir. Je pense que c'est vraiment l'attitude et le style vestimentaire qui…* »

Mettre en avant les caractéristiques vestimentaires, les attitudes, l'habitus de ses voisins de quartier, permet à Jimi de formuler l'hypothèse d'une moindre importance des discriminations essentiellement liée à la couleur de la peau et au genre des personnes concernées. Jimi poursuit sa description ainsi :

C'est le code du quartier. Ils aiment beaucoup s'habiller en jogo (jogging). *Ils aiment beaucoup s'habiller avec des paires de baskets « courir », sacoche. Enfin ça a été toujours comme ça je pense. Et ils aiment beaucoup ce style-là. Je ne sais pas si c'est le quartier qui a fait ça ou si c'est parti des jeunes, mais c'est, on va dire, c'est leur style à eux… Dans lequel ils se sentent le plus à l'aise. C'est rare que tu voies un jeune s'habillant en jean dans le quartier. C'est à eux. Ils s'approprient, je pense pour euh… pour être vraiment dans… Comment dire ? Dans… « Oui, je suis dans un quartier », peut-être. Pour dire : « oui, j'appartiens à ».*

Chaque enquêté aborde une facette de la réalité sociale dont l'importance lui parait significative. Jimi aborde les enjeux liés à la « présentation de soi » dans les interactions sociales. Il précise qu'il ignore si « *le code du quartier* » résulte d'une forme de ségrégation urbaine : « *le quartier qui a fait ça* », ou s'il s'agit d'une production autonome « *des jeunes* ». Son observation de certaines caractéristiques vestimentaires qu'il estime potentiellement stigmatisantes lui permet d'envisager que les discriminations ne peuvent s'établir en fonction de caractéristiques dont il serait porteur telle qu'une couleur de peau. Il ajoute cependant que l'absence de contrôle de police s'explique aussi par le fait qu'il « *ne sortait pas* ».

Le point de vue développé par Jimi lui permet d'ouvrir des perspectives :

« *Moi je dirais : je suis et je paraitrai, moi, de manière neutre. Je serai neutre là-dessus. Moi, j'aime bien parfois me mettre en jogging, je peux parfois me mettre en jean et pour autant… Enfin je sais que déjà j'habite dans le quartier. On se connaît, on parle, mais c'est comment dire ?* ***Ça ne va pas montrer que oui, ça y est, je suis, je suis dedans.*** *Et pour d'autres, c'est totalement l'inverse ».*

[36] Action d'esquiver par un déplacement du corps.

Être *« dedans »,* ou avoir la possibilité d'être en dehors. Il a souvent été question de « *d'ouvrir des portes* » et de portes qui demeurent closes dans cette enquête. Jimi refuse de voir son horizon s'arrêter à la porte du quartier. Pour ce faire il adopte une présentation de lui-même qu'il qualifie de « *neutre* ». Il s'agit d'exposer une présentation sociale de soi qui tend à l'invisibilité. Cette posture correspond à ce que certains chercheurs assimilent à « *des mécanismes d'anticipation*[37] » des discriminations. Il s'agit bien de s'en prémunir - en amont. Pour ce faire, Jimi adopte une présentation de soi qu'il qualifie de « *neutre* » et qui tend à l'invisibiliser.

Nadia, 24 ans, raconte quant à elle la façon dont elle a fonctionné pendant son adolescence, notamment à l'occasion de son passage d'un établissement scolaire territorialisé sur un QPV à un établissement de centre-ville.

Nadia : *En fait**, j'ai essayé de m'intégrer. Au point carrément de ne pas dire en fait que je* venais de Malakoff.** Au point de… En fait j'essayais de… *de ne pas trop en parler.* ***De ne pas dire que j'étais musulmane, de vraiment rester très lisse et tout sur qui j'étais**. Et ça, ça a duré un peu jusqu'au BTS.*

JP : Pourquoi ?

Nadia : *Je pense que j'avais honte. Ce n'était pas de la crainte, mais c'était plus « honte » un peu. Et donc forcément, le fait que je venais d'un quartier, que j'étais noire, que j'étais musulmane euh… Je ne dirais pas que c'était « honteux » mais ça... Je voyais que les autres ne ressemblait pas, qu'ils ne vivaient pas vraiment la même vie.*

Pour ne pas subir le stigmate de son quartier d'origine, de sa couleur de peau, de sa religion, de son origine sociale, Nadia essaie d'apparaitre « *lisse* ».

Kadiatou 20 ans, en BTS gestion administrative, revendique avoir toujours cultivé l'art d'appartenir à la catégorie des « *bons élèves* ». Pour elle, cela nécessite de déployer une facette de soi qu'elle qualifie d'« *hypocrite* » :

« Moi l'école ça s'est toujours bien passé.
Ce qui s'est passé c'est que les profs m'aimaient bien parce que je jouais la carte de l'élève parfaite en fait.
J'étais fayote avec eux, j'étais sage, je les écoutais. Je souriais et tout ça.
Je me comportais comme ça dans un but précis. C'est ce que je fais encore en BTS là en fait avec les profs, parce que sais que si je fais pas ça devant eux ils peuvent genre détruire mon année ».

[37] TALPIN Julien, BALAZARD Hélène, CARREL Marion *et al.*, *L'épreuve de la discrimination. Enquête dans les quartiers populaires,* op. Cit., Chap. 3.

Identifiés par les sciences sociales les *processus d'invisibilisation, tels que décrits par Jimi et Nadia et/ou « d'hypercorrection sociale, voire d'exemplarité*[38] *» illustré ici par Kadiatou* sont adoptés pour parer aux discriminations. Ces façons de faire et d'agir sont mentionnées par l'ensemble des enquêtés. La probabilité de subir des expériences discriminantes implique la nécessité de « *Bosser encore plus que les autres pour accéder aux mêmes droits* » résume Madgid.

Affirmation sociale d'un stigmate : être voilée

A l'opposé des tactiques tendant à l'invisibilisation de soi, figure le port du voile. En effet, en portant un voile, certaines jeunes filles rencontrées choisissent d'assumer ce qui est devenu au fil des dernières décennies, un possible *stigmate*[39] dans l'espace social. Choix individuel autant que phénomène social s'exposant à la vue de tous**. L'ôter ou pas pendant la recherche d'un stage ou d'un emploi relève des différentes stratégies de la présentation de soi, au même titre que les questions entourant l'élaboration de son CV.** Quelle que soit la décision de la jeune fille en la matière, intervient toujours la suspicion d'être écartée en raison de la présence de cet accessoire, sans pour autant pouvoir l'affirmer. Les jeunes filles qu'il nous a été donné de rencontrer indiquent concevoir parfaitement la nécessité de l'ôter dans certains emplois :

Soumaya : « *Ils m'ont juste demandé d'enlever mon voile mais ça c'est compréhensible. Là, à l'école, je l'enlève. Donc je l'enlève quand je suis en stage et après je le remets quand je sors et tout ça. La directrice m'a dit de l'enlever, je l'ai enlevé. Mais la plupart du temps ils n'osent pas le dire directement : « oui votre voile il dérange ». Ou quelque chose comme ça. « Est-ce que vous pouvez l'enlever ».*
Si on ne nous le dit pas. Si on nous dit juste : « non on te prend pas ». Enfin ça ne se fait pas je trouve. Moi on me le dit, je l'enlève, c'est pas un souci ».

Suivant un cursus en gestion administrative, Aleyna estime de son côté que le port de son voile peut porter préjudice à l'entreprise s'il existe des interactions avec une clientèle, au regard de la stigmatisation actuelle de cet accessoire. Cette dimension économique, associée à son besoin de trouver un stage légitime la conduisent à poser explicitement la question aux interlocuteurs des entreprises qu'elle démarche. Elle choisit de ne pas s'invisibiliser lors du démarchage des lieux de stage potentiels, tout en précisant pouvoir ôter son voile si requis : *« est-ce que ça vous dérange si je suis voilée ou pas ? et la plupart ils me disent : « non ». Ils me disent : « non ça ne me dérange pas » sauf qu'ils ne me recontactent pas après. Du coup ben je ne sais pas ».* Son amie Ella n'est pas voilée et rencontre également régulièrement des difficultés pour trouver ses lieux de stage. En revanche, Ella se demande si son stage dans une grande entreprise aurait été possible sans l'intervention de son entourage, étant donné qu'elle observe l'absence totale de personnes racisées[40] dans l'entreprise.

Par conséquent, l'incertitude quant aux motifs de refus d'accueil en stage demeure. Il leur est impossible d'avancer que chaque refus constitue une discrimination caractérisée. L'hypothèse

[38] *Ibid.*
[39] Attribut social dévalorisant.
[40] « *Quand on faisait des conférences, on va pas se mentir, (…) Je ne voyais pas de noirs, je ne voyais pas d'arabes, je ne voyais personne, c'était que des blancs ».*

qu'il en soit question est en revanche permanente. Elles aussi « *encaissent* » cette réalité comme elles peuvent. Sans pour autant considérer ce fait comme « normal », il s'agit de composer avec indique Ella : « *on s'habitue* ».

Loubna a vécu un autre type d'expérience suite à sa décision de porter un voile. Elle suivait une formation en école d'esthétique lorsque, suite à ce choix, une enseignante change de comportement à son égard :

« J'ai été affichée parce que je me suis voilée, en début d'année. Je ne sais pas, la prof, dès qu'elle a su que j'étais voilée elle a commencé à être raciste envers moi. Genre toute la classe parlait et j'étais la seule à qui elle faisait des remarques. Et puis moi à un moment ça m'a énervée. Du coup je lui ai parlé. Je lui ai dit : « madame, c'est pas parce que moi je suis petite que je dois me remettre en question, c'est à vous. Vous faites preuve de discrimination. Enfin remettez-vous en question »

Elle m'a dit : « non mais tu me laisses, c'est à toi de te remettre en question ».

Je lui ai dit : « mais Madame, vous faites de la discrimination. Je ne suis pas la seule à l'avoir remarqué ».
Et elle s'en fichait.

La jeune fille décrit avoir vécu une situation de harcèlement :

« En mode toujours elle était sur mes côtes. Pourtant je ne faisais rien, j'étais comme ça (stoïque), je suivais le cours, et : « Loubna Loubna Loubna Loubna ».
Je pleurais de nerfs et tout. J'étais vraiment à deux doigts d'exploser. Et elle s'en fichait. Elle continuait. Elle continuait elle continuait ».

Loubna évoque ensuite la gentillesse mais la passivité des adultes face à cette situation qui a fini par quitter ce lycée. Au moment de l'interview, elle espérait intégrer une nouvelle formation à la rentrée.

5.3. Penser sa place

Il existe des déterminants associés aux discriminations : facteurs aggravants ou, au contraire, protecteurs. La cellule familiale et sa pratique religieuse constituent par exemple de puissants étayages identitaires pour Jimi qui exprime se sentir peu concerné personnellement par l'expérience de situations discriminantes. Il ne dénie pas leur existence. Il s'emploie cependant à les neutraliser, à les contourner, à les esquiver.

S'extraire de l'expérience intime

Nous avons vu que Pierre considère toute situation de discrimination à l'aune des épreuves qu'il a traversé. Il mentionne aussi le fait *« qu'il ne savait pas »* qu'il lui était possible de subir des discriminations jusqu'à très récemment. Si on n'a pas été renseigné formellement sur ce que constitue une discrimination, l'expérience reste confinée à l'intime, et son potentiel délétère aussi. Pierre indique bien que ce n'est qu'en confrontant son expérience à celle

d'autrui qu'il peut matérialiser l'hypothèse d'avoir subi une discrimination lors d'une interaction avec un agent de Préfecture.

Une transmission

Savoir identifier les inégalités et les discriminations a été transmis à certain.e.s enquêté.e.s dans le cadre de leur éducation. Zoé et Soumaya rendent ainsi compte de la transmission d'une certaine « conscience » d'appartenir à un groupe social pénalisé et qu'elles qualifient de « coloré.e.s », pour reprendre au plus près leur formulation.

Zoé : depuis qu'on a conscience de nous-mêmes, je ne sais pas à quel âge on a conscience de nous, à partir de l'âge de six ans, c'est ça ? je sais plus. Un truc comme ça. Depuis ma mère elle m'inculque de toujours faire attention et d'être forte dans une société blanche. Dans une société où la suprématie est blanche. Toujours faire attention, toujours être fort, toujours avoir un fort caractère et savoir s'imposer.

Soumaya : moi je me prépare aussi à ça… je pense qu'on n'est pas les seules, je pense que c'est vraiment…
Mais dès notre jeunesse, on va nous dire que ça ne sera pas comme, par exemple pour ma copine Claire. Ça ne va pas être pareil. ***On va peut-être faire les mêmes choses, on aura peut-être les mêmes résultats, pareil, on va être pareil, mais on n'aura pas le même résultat à la fin parce qu'elle est blanche et pas moi.***

Avoir conscience des rapports sociaux susceptibles de se jouer constitue un support pour traiter les situations de discrimination. Savoir qu'il existe une probabilité de subir des discriminations est essentiel pour réduire *« l'impact négatif de l'agression sur son état psychique*[41] *» :*

Soumaya : ***Mes parents m'ont dit clairement que si moi et ma copine Claire on fait tout pareil mais qu'à la fin on n'a pas les mêmes résultats, il faudra pas s'étonner, ne pas se remettre en cause mentalement et voilà.***

Nadia : Penser les catégories pour s'en extraire

Pour comprendre les différentes facettes de son identité sociale qu'elle catégorise : « noire, arabe, musulmane, fille, studieuse, issue d'un QPV, passant d'un collège « ZEP » à un collège de centre-ville », propulsée dans un univers scolaire avec des « *personnes qui ne me ressemblaient pas* », Nadia éprouve le besoin de s'outiller intellectuellement. Elle s'intéresse alors « *à tout ce qui est race, classe et féminisme* » et littérature afro-américaine et rend compte de ce qu'elle retient de ces lectures et en quoi elles l'ont aidée à penser sa place socialement.

[41] « Les discriminations dans l'accès au stage des jeunes en lycées professionnels »
Enquête réalisée par Tissé Métisse et le département de psychologie de l'Université de Nantes auprès de 900 jeunes dans 6 lycées professionnels de Nantes Métropole - association Tissé Métisse (2015).

« Quand j'ai vu comment ils (auteur.trice.s d'Amérique) voyaient la race… Oui, il y a une race humaine. ***Mais socialement parlant, on n'est pas tous pareils ! (rire).*** *Et donc j'aimais bien en fait cette mentalité américaine et je me disais : mais pourquoi…* ***pourquoi on ne voit pas les couleurs en France ?***
On est trop en mode : « oui on est tous égaux ». Oui. On DEVRAIT l'être. Sauf qu'on ne l'est pas. Et du coup, le fait de fermer les yeux sur nos différences ça ne nous aide pas en fait dans notre combat.
Et donc ça m'a permis d'ouvrir les yeux sur pas mal de choses en fait.
On a beau... ne pas voir le monde en couleur. *En Amérique ils disent « color blind » : être aveugle aux couleurs.* ***Il y a des choses qu'on va vivre malgré nous. Et c'est un peu ça, pour moi, ma définition du racisme.***

Ces lectures permettent à la jeune femme de s'extraire des catégories auxquelles elle a été assignée et/ou auxquelles elle s'était, explique-t-elle, enfermée :

Dans la pyramide sociale, on a tout à tout en haut l'homme blanc riche et à la fin, on a… je pense par exemple la noire lesbienne handicapée tu vois (rire). Et en vrai ça définit bien le monde dans lequel on vit. C'est à dire que ***plus tu cumules de… d'étiquette et moins tu es avantagé. Après je ne pense pas que tout le monde soit conscient de ça.***
Parce que c'est difficile. Parce que tu peux te dire euh… ***Que ce classement n'existe pas parce que tu n'as pas envie qu'il existe. Et en même temps, enfin, il existe en fait !***
Enfin moi je sais qu'il y a pas mal de gens dans ma famille qui sont comme ça. C'est-à-dire que… Ils vont rentrer dans des discours en mode : « Ouais, en tant que « noirs arabes », il ne faut pas se victimiser, il ne faut pas nanani nanana ».
Mais en même temps, si on se victimise c'est pas pour rien. Enfin on ne « fait » pas les victimes pour rien ! (Rires) Il y a certaines choses qu'on vit et on est obligé, enfin on le subit donc forcément on est positionné en tant que victime.
Et des fois les esprits comme ça, ça me gêne parce que je me dis : ***oui c'est du déni en fait.***
Ces rencontres et ces lectures, ça m'a permis d'ouvrir sur pas mal de choses en fait. D'ouvrir les yeux sur pas mal de choses… De ne pas m'excuser ou dire pardon d'exister dans des espaces où j'étais pas entourée que de « Noirs » ou « d'Arabes » et tout à fait. Et de ne pas aussi projeter mes peurs sur les gens. *C'est à dire que : comme je me mets énormément de pression, je pense que d'emblée, enfin je pensais clairement que d'emblée, quand j'allais voir un blanc, que ce soit un homme ou une femme, que ça allait être dans le jugement ou qu'ils n'allaient pas comprendre qui je suis. Donc ça ne servait à rien d'avoir une discussion et tout donc j'allais vraiment loin dans mes idées et ça me bloquait en fait à simplement de parler aux gens en fait ?* ***Et quand j'ai commencé à me casser cette barrière. C'est là où je me suis dit : en fait la vie est simple (rire).*** *C'est juste moi, Je me mets vraiment beaucoup de pression. Enfin bref, Alors* ***oui, ça existe des personnes qui sont qui vont être virulentes ou des personnes qui vont ne rien dire et penser certaines choses racistes et qui vont être discriminants vers toi. Mais si je vis dans un monde où je me mets tout le temps des barrières et je me dis : mais tout le monde pense comme ça et untel pense comme ça. Mais enfin je ne vais jamais avancer en fait.***

Pour lutter contre les discriminations et les différentes catégories auxquelles elles se sent assignée, Nadia s'outille d'un point de vue théorique et pratique. Elle entreprend de penser

les catégories, les différentes façons possibles de les investir ou pas, pour pouvoir tout à la fois s'en émanciper et moins être à la merci d'un doute permanent.

6 - Conclusion

Laisser une large place à la parole de certain.e.s des jeunes rencontré.e.s nous a paru primordial dans le cadre de cette enquête portée par l'association Tissé Métisse. Autant d'histoires et de rencontres singulières qu'il s'agissait de mettre en lumière. Il s'avère pourtant que l'analyse des récits des enquêté.e.s, en ce qui concerne leur perception des discriminations dans l'accès à la formation et à l'emploi, constitue une réitération à l'échelle locale de ce que démontrent toutes les recherches en sciences sociales depuis de nombreuses années déjà, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

Ces récits font apparaitre que la problématique des discriminations potentiellement rencontrées au fil de leur parcours scolaire, puis d'insertion professionnelle, est, dans la réalité de leur expérience sociale quotidienne, inscrite dans un continuum. Climat stigmatisant, observation de pratiques discriminatoires souvent inconscientes de la part d'interlocuteurs, impossibilité de leur part à désigner, à nommer ce qui s'est produit dans l'interaction, instillation d'un doute permanent sans que ne puisse être formellement caractérisée l'infraction. C'est dans l'accumulation de ces signes en milieu scolaire, et hors milieu scolaire, que s'inscrit la carrière scolaire, puis l'insertion professionnelle des jeunes gens rencontrés.

Ils ne considèrent pas cette réalité comme étant « normale » mais comme étant « banale ». Celles et ceux que nous avons rencontrés sont réfractaires à l'idée de se percevoir en tant que « victime » de discrimination. Leur narration se place systématiquement du côté de l'action face aux discriminations. Tour à tour ils racontent de quelle façon ils « encaissent », esquivent, s'invisibilisent, s'exposent.

Martiaux lorsqu'il est question des discriminations en général, ils témoignent cependant de la profonde empreinte dévalorisante qu'a généré le passage au secondaire pour bon nombre d'entre eux et dont ampleur a constitué pour nous un étonnement. D'importantes préoccupations liées à leur santé mentale ont également aussi été développées au fil des interviews. L'investissement de collectifs autres que ceux encadrés par l'institution scolaire, et favorisant d'autres compétences, constituent autant d'espaces permettant de s'accomplir et de se découvrir « capable » : d'être créatif, d'être organisé, d'être moteur, d'être habile etc. etc. Et de se sentir valorisé, digne d'être investi. Les récits se rapportant à des interactions avec tel acteur associatif ou municipal permettent beaucoup cela.

Pour ne pas conclure

Au terme de l'interview, Wafa se confie en « off », hors enregistrement. Elle a fait refait ses lunettes hier ce fut l'occasion d'un échange avec l'opticien. Le professionnel lui a expliqué qu'il n'a pas suivi un cursus classique pour devenir opticien, que le chemin n'est pas aisé mais envisageable. La jeune fille chuchote presque en confiant cela, comme si oser caresser ce rêve professionnel constituait un interdit. C'est l'occasion de se remémorer le rêve détruit de devenir architecte de Madgid, et à cet échange entre Kahina et Ben : « *On ne nous montre pas les portes ». « On nous ferme les portes ! ».*

Comment Tissé Métisse, les partenaires associatifs, les collectivités, les structures du monde du travail doivent poursuivre et accentuer leurs actions et dispositifs pour qu'enfin les réalités décrites par ces jeunes ne soient plus une réalité dans notre société ?

Bibliographie

BEAUD Stéphane, *80 % au bac… et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire.* La Découverte, « Poche / Sciences humaines et sociales », 2003.

BEAUGE Julien. « Stigmatisation et rédemption. Le port du voile comme « épreuve » », *Politix*, vol. 111, no. 3, 2015, pp. 153-174.

BOUCHET Célia, « Le handicap et ses discriminations », *La Vie des idées,* 4 janvier 2022.

BOUVIER Gérard, NIEL Xavier, « Les discriminations liées au handicap et à la santé », *division Enquêtes et études démographiques*, Insee, n° 1308, juillet 2010.

BRINBAUM Yaël, « Trajectoires d'insertion professionnelle des descendants d'immigrés et expériences de discrimination », CEREQ, *Working pap*er, n° 22, 2023.

BEAUCHEMIN, HAMEL et SIMON (Dir), Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France, Éditions de l'Ined. Grandes enquêtes. Paris, 2015.

CARTIER Marie, COUTANT Isabelle, MASCLET Olivier, SIBLOT Yasmine, *La France des « petits-moyens ». Ethnographie de la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui - Enquêtes de terrain », 2008.

COURONNÉ Julie, « La jeunesse au travail : en finir avec les préjugés », Julie Couronné, *Droits et Libertés* n°199, Ligue des droits de l'Homme, 2022.

DAGORN Johanna, RUI Sandrine, « Les discriminations en milieu scolaire. Mesures et décalages », *Diversité*, n°174, 2013.

DHUME Fabrice, *Racisme, antisémitisme et communautarisme, l'école à l'épreuve des faits*, éd. L'Harmattan, 2007.

DHUME Fabrice, « L'école face à la discrimination ethnoraciale : les logiques d'une inaction publique », *Migrations Société*, 2010/5 (N° 131).

DUVOUX Nicolas, *Les inégalités sociales*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2017.

FASSIN Didier, « L'invention française de la discrimination », *Revue française de science politique*, 2002/4 (Vol. 52).

FASSIN Éric, FASSIN Didier, *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française,* La Découverte, « Cahiers libres », 2006.

GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne : La présentation de soi,* Les éditions de Minuit, 1973.

GOFFMAN Erving, *Stigmate, les usages sociaux des handicaps,* Les éditions de Minuit, 1975.

LOCHAK Danièle, « La notion de discrimination », *Confluences Méditerranée*, 2004/1 (N° 48).

MAURIN Louis, « Classe, âge, origine : quand les inégalités se cumulent », Observatoire des inégalités, 2023.

SAFI Mirna, *Les inégalités ethno-raciales*, La Découverte, coll. « Repères », 2013,

TALPIN Julien, BALAZARD Hélène, CARREL Marion *et al.*, *L'épreuve de la discrimination. Enquête dans les quartiers populaires,* PUF, « Hors collection », 2021.

THIBERT Rémi, « Discriminations et inégalités à l'école ». *Dossier de veille de l'IFÉ*, ENS de Lyon, n° 90, 2014.

Collectif, « Les discriminations croisées à l'orientation : Comprendre pour agir », Livret à destination des équipes pédagogiques et des élèves, 2021.

Défenseur des droits, Organisation Internationale du Travail, « 14ème baromètre de la perception des discriminations dans l'emploi », 2021.

- **Ressources Tissé Métisse**

« Les discriminations dans l'accès au stage des jeunes en lycées professionnels »
Enquête réalisée par Tissé Métisse et le département de psychologie de l'Université de Nantes auprès de 900 jeunes dans 6 lycées professionnels de Nantes Métropole - association Tissé Métisse (2015).

« Enquête Égalité & Citoyenneté des Femmes dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville »
Tissé Métisse a rencontré 342 femmes. Elles évoquent leur opinion et de leur quotidien concernant la citoyenneté, l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la laïcité. Enquête menée dans huit quartiers prioritaires de Nantes Métropole - association Tissé Métisse (2017).

« DISCRIMINATIONS À L'EMPLOI Synthèse des trois années d'actions 2005, 2006, 2007 » - association Tissé Métisse (2007).

« ACTES DE LA RENCONTRE 2006 : La Culture comme moyen de lutter contre les discriminations ».
Une conférence de Jacqueline Costa-Lascoux et synthèse des ateliers thématiques. - association Tissé Métisse (2006).

- **Les Outils de Tissé Métisse :** https://www.calameo.com/read/007396088fcdf4f4e8cd4

Jeu "La Spirale des Discriminations"
Il aborde les questions de stéréotype, de préjugé, de stigmatisation, de discrimination... (2021)

Expo "Parcours"
Portraits de jeunes salariés qui nous racontent leurs parcours professionnels. Les réussites, les embuches, les satisfactions, malgré les stéréotypes liés aux origines culturelles, au lieu d'habitat, à la couleur de peau... (2013).